

ACTU VERNIER

2023 / N° 1



Politique

Découvrez trois projets marquants de cette moitié de législature !

Mobilité douce

C'est le moment de demander vos subventions

Déclaration d'impôts

La Commune peut vous aider à la remplir

Biodiversité

Un couple de chouette hulotte est attendu à Vernier

-
- 4** Les trois projets phare qui ont marqué la première moitié de la législature
-
- 8** Un budget 2023 un peu chahuté par plusieurs amendements
- 10** Communications, séances du 29 novembre 2022 au 10 janvier 2023
-
- 14** Vernier présente son futur Espace Familles
- 15** *ActuVernier*: mise à jour du planning des parutions 2023
- 16** 3^e édition des ateliers de prévention pour enfants et adultes !
- 17** Deux « chèques famille » de CHF 50.– par enfant habitant à Vernier
- 18** Téléphone portable, une mine d'or oubliée dans les tiroirs
- 19** Des moutons pour entretenir les parcs communaux
- 20** Action impôts
- 21** Action impôts pour les 18 à 25 ans
- 23** 28 nichoirs ont été installés dans la commune
- 24** Mobilité douce, profitez des actions proposées
-
- 29** Association Taï-Chi Crozet-Balexert
- 30** Seniors et nouvelles technologies
-
- 32** Spectacles Vernier Culture
- 34** Le « *cosy mystery* » sévit dans vos bibliothèques
- 37** Assemblée annuelle des Contrats de Quartier de Vernier
- 38** *À la belle Escalade... à l'école de l'Étang*
- 40** Une nouvelle comédie proposée par le Théâtre de Vernier
-
- 42** Course de l'Escalade – Edition 44
- 43** Kyokushin Club Samouraï Vernier
-
- 44** La défense des locataires
- 45** L'année 2022 est derrière nous avec son lot de tristesse et de réjouissances

Édité par l'administration municipale
Comité de rédaction : service de la culture et de la communication

actu@vernier.ch
www.facebook.com/VilledeVernier
www.instagram.com/villedevernier

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
www.vernier.ch

Prochain numéro
Délai rédactionnel : 17 février 2023
Parution : 16 mars 2023
Archives : www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 16 800 exemplaires, 8 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève sur papier offset 90 g
Graphisme et mise page : service de la culture et de la communication
Crédit de couverture : Reto Crameri





Martin Staub, Gian-Reto Agramunt, Maire, et Mathias Buschbeck

© Magali Girardin

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Que s'est-il passé depuis juin 2020 à Vernier ? Quels projets ont été initiés par la Ville ? Le nouveau Conseil administratif a-t-il tenu ses promesses ? L'Exécutif communal a saisi l'occasion du milieu de son mandat pour dresser un bilan intermédiaire de ses actions.

En toute transparence, il a souhaité revenir sur les engagements pris dans son programme de législature rédigé à la suite de son élection. Si le document complet de ce bilan sera encarté dans votre prochain magazine communal, les trois magistrats évoquent, dans cette édition, trois réussites de cette première moitié de législature ainsi que trois projets qui se sont révélés moins pertinents ou plus compliqués que prévus.

Ce premier numéro de l'*ActuVernier* est également l'occasion de découvrir le futur bâtiment «Espace Familles» qui verra le jour aux Avanchets, d'apprendre comment les moutons du parc animalier entretiennent écologiquement les parcelles communales, de savoir où recycler ses vieux téléphones à Vernier pour leur offrir une deuxième vie ou encore de repérer quelques-uns des 28 nichoirs installés dans les arbres de la commune pour développer la biodiversité sur notre territoire.

Bonne lecture !

Votre Conseil administratif

Martin Staub, Gian-Reto Agramunt et Mathias Buschbeck

Les trois projets phare qui ont marqué la première moitié de la législature

Deux ans et demi après son élection, le Conseil administratif dresse un bilan intermédiaire de son action.



Seniors Plus, un projet qui permet de prolonger l'autonomie des aînés et prévient leur isolement.

© Daria Mechkat

Alors que les autorités cantonales seront entièrement renouvelées ce printemps, les Exécutifs communaux viennent de franchir la barre symbolique du milieu de législature. Deux ans et demi après leur élection, vos conseillers administratifs, Gian-Reto Agramunt, Mathias Buschbeck et Martin Staub ont pris leurs marques. Chacun a endossé une fois le rôle de maire et a conduit son action dans les dicastères confiés. Avant de plonger dans la seconde moitié de leur mandat, les trois magistrats verniolans ont saisi l'occasion de ce milieu de législature pour faire un bilan intermédiaire de leurs actions. Que s'est-il passé à Vernier depuis 2020 ? Quels engagements ont-ils tenu depuis leur prise de fonction ? Des intentions politiques se sont-elles révélées plus compliquées à réaliser que prévu ? En attendant la publication du bilan complet de mi-législature (voir encadré p. 7), les conseillers administratifs ont décidé d'évoquer trois succès et trois déceptions de cette première partie de législature.

Avant d'attaquer le vif du sujet, un bref retour en arrière s'impose. Au moment de l'entrée en fonction du nouveau Conseil administratif, nous étions en pleine crise du Covid-19. Le confinement du printemps était encore dans tous les esprits. Nos comportements et nos actions étaient pour ainsi dire suspendus aux statistiques sanitaires et aux décisions hebdomadaires du Conseil fédéral. Deux ans et demi plus tard, d'autres crises sont hélas survenues qui ont partiellement évacué la crise sanitaire de nos préoccupations immédiates, sans pour autant que la société ait encore pu pleinement en mesurer les impacts économiques et psychologiques.

Malgré ces difficultés objectives, le Conseil administratif a tenu le cap. De nombreux projets exposés dans le programme de législature ont été engagés et certains sont quasiment aboutis. Parmi les réalisations d'importance qu'il souhaite mettre en avant, l'Exécutif cite le programme

Seniors Plus, une réussite «tant sur la forme que sur le fond», le projet d'extinction de l'éclairage public «Vernier rallume les étoiles» et un nouvel événement culturel La ContreSaison.

Seniors Plus

«En offrant un soutien à domicile aux aînés, on prolonge leur autonomie, on évite ou retarde leur entrée dans une structure médicalisée, et on prévient leur isolement», détaille Martin Staub, conseiller administratif chargé de la cohésion sociale. Au début de la législature, en 2020, le programme n'est encore qu'une expérience pilote lancée trois ans plus tôt par Thierry Apothéloz, ancien conseiller administratif, à l'aide de fonds privés. «Certaines voix estiment que les administrations devraient exclusivement avoir recours au financement public, faire appel à du financement par des fondations est un choix intéressant que je défends», argumente Martin Staub. Selon le magistrat, tout est une question de temps et d'étapes du projet.

«Ainsi, dans un premier temps, nous avons pu expérimenter plusieurs modèles de dispositif pour Seniors Plus, tant au niveau des ressources humaines mises à disposition que dans la prise de contact avec les seniors», illustre le conseiller administratif. Une telle flexibilité n'aurait-elle pas été envisageable avec un projet directement pris en charge par des deniers publics?

«Cela aurait été possible mais nous aurions dû présenter une version définitive, voire figée, au Conseil municipal, estime Martin Staub. L'avantage de ce système en deux temps, c'est que nous avons pu profiter de la souplesse du mode «projet» pour définir la formule la plus appropriée. Avant que Senior Plus soit intégré aux prestations communales, le programme a fait l'objet d'une étude menée par l'Université de Genève. Celle-ci a attesté l'efficacité du dispositif. Nous avons ainsi pu prérenniser le nouveau dispositif consolidé grâce au financement communal ordinaire octroyé par le Conseil municipal.»

En 2021, près de 600 habitants en âge AVS avaient bénéficié de son soutien. «Et les demandes sont en constante augmentation», ajoute Martin Staub.

«Vernier rallume les étoiles»

Dans son programme de législature, le Conseil administratif s'était également engagé à diminuer l'éclairage public. La mesure devait à la fois réduire la consommation énergétique de la Commune et limiter l'impact de la lumière sur la faune.

Si en 2020, le projet «Vernier rallume les étoiles» n'était alors qu'une intention politique, deux ans et demi plus tard, il est salué par la population verniolane et a inspiré d'autres communes



Polution lumineuse de Genève, vue du Salève.

© DR

genevoises. Preuve de son succès, après une phase test de deux ans, le périmètre d'extinction de l'éclairage public vient d'être étendu à d'autres quartiers de la ville.

La mise en place de ce projet complexe n'a pas pour autant été une promenade de santé. «Comme nous étions les premiers à nous lancer dans une telle démarche, nous nous sommes heurtés à des questions de méthodologie avec beaucoup de questions sans réponse évidente: durant quel créneau horaire pouvions-nous éteindre l'éclairage ? Dans quels quartiers ? Comment éteindre concrètement l'éclairage dans un périmètre choisi ? Tout était à construire», se souvient Mathias Buschbeck, Conseiller administratif chargé de l'énergie.

Au cours de l'expérience pilote, plusieurs typologies de quartiers ont pu être testées. Les retours du sondage effectué six mois après le début du projet se sont révélés extrêmement positifs. «Nous avons réalisé que la population nous encourageait à aller encore plus loin dans cette direction», relate le magistrat. Comment expliquer un tel succès ? «Nous avons avancé avec prudence en consultant largement tous les acteurs concernés à chaque étape car tout était nouveau, répond Mathias Buschbeck. La population était également prête pour ce projet-là, acquise à la cause. Je crois que, sur cette

thématische, c'était nous, les politiques, qui étions en retard.»

La ContreSaison

La même année, dans un tout autre domaine, la Ville de Vernier a inauguré durant l'été sa première ContreSaison. Cet évènement culturel gratuit fait la part-belle aux arts de la rue et se déploie à l'extérieur dans les différents quartiers de la commune. «Notre volonté était de mettre sur pied des actions qui s'adressent à un public qui ne se rend pas forcément dans les salles de spectacles traditionnelles, de proposer un programme plus participatif accessible à toutes et tous», détaille Gian-Reto Agramunt, conseiller administratif chargé de la culture

La démarche a également été pensée pour recréer du lien entre la population et les artistes à un moment où la diffusion de spectacles dans les institutions culturelles était interrompue en raison de la pandémie. «Avec La ContreSaison, la culture a repris ses quartiers en allant à la rencontre de la population et en permettant de soutenir le travail des artistes resté en suspens» souligne le Magistrat.

Deux ans après son lancement, la Ville de Vernier tire un bilan très positif de cette nouvelle démarche qui complète l'action culturelle riche et diversifiée de la Commune. Depuis la première



Entre Ciel Et Terre par la Cie Cirque et Nous dans le cadre de La Contre Saison 2023 à l'école d'Avanchet-Salève.

© Nicolas Dupraz

édition, ce sont plus d'une trentaine de projets artistiques dans différents domaines qui ont pu être présentés. «Les retours de la population sont à la hauteur de l'engagement des artistes, ce qui laisse envisager de belles perspectives pour cet événement devenu incontournable», conclut Gian-Reto Agramunt.

Projets recalibrés ou abandonnés

La politique comprenant par essence sa part de risques, le programme de législature 2020-2025 compte également son lot d'écueils. Lors de sa prise de fonction en 2020, le Conseil administratif avait formulé la volonté de mettre en place des formations en codage informatique pour les jeunes et les personnes de plus de 50 ans en recherche d'emploi. L'idée reposait sur une expérience pilote menée à Bruxelles qui avait apporté des résultats encourageants. Si le Conseil administratif reste convaincu de l'intérêt de la démarche, le projet ne verra vraisemblablement pas le jour d'ici 2025. «Nous avons préféré prioriser d'autres projets sociaux plus proches de la réalité de Vernier et qui relèvent davantage des compétences communales, comme le projet Activation des droits», explique le Conseil administratif.

Parmi les intentions qui se sont révélées plus compliquées que prévues, le Conseil administratif cite également la lutte contre les nuisances. «Nous aimerais vraiment pouvoir réduire le bruit routier et aéroportuaire,

diminuer la pollution de l'air et faire disparaître les citernes qui longent la route de Vernier, mais notre marge de manœuvre en tant que Commune est faible sur ces enjeux car il s'agit d'infrastructures cantonales et fédérales, déplore Mathias Buschbeck. Nous avons quelques leviers, notamment au niveau judiciaire, mais les résultats s'obtiendront sur un temps beaucoup plus long que celui d'une législature.»

Certains projets annoncés ont par ailleurs évolué avec le temps. C'est le cas du tournoi de football interquartiers. Visant à la fois à promouvoir le sport et à renforcer les liens entre habitants des différents quartiers de Vernier, l'idée initiale a dû être annulée en raison du Covid. L'occasion pour le Conseil administratif de revoir le projet et de le questionner. «Pour élargir le public cible, on a réalisé que ce serait intéressant de transformer le tournoi en un événement festif tout public et pas uniquement centré sur le sport», précise Martin Staub. Prévu cette année, le projet définitif risque bien d'être encore reporté. «Comme nous accueillons une étape du tour de Romandie de cyclisme féminin en septembre et que cela nécessite des préparatifs importants, nous ne sommes pas sûrs d'avoir les forces pour mettre sur pied ce tournoi en parallèle. Mais ce n'est que partie remise!»

Info

Service du secrétariat général (SSG)
Tél. 022 306 06 10 – ssg@vernier.ch

Un bilan complet sera encarté dans le prochain numéro de l'*ActuVernier*

Dans la présentation de son programme de législature, le Conseil administratif a inscrit son action dans l'esprit d'innovation et de dynamisme qui caractérise les exécutifs de notre Ville pas commune. Dans une volonté de transparence, il a posé clairement ses priorités en matière de politique publique en définissant le plus concrètement possible les projets qu'il entendait poursuivre. Le programme de législature tel que rédigé et présenté dans son document final – consultable sur www.vernier.ch – permet ainsi de prendre connaissance des projets phares annoncés par l'Exécutif.

Pour effectuer leur auto-évaluation, les trois magistrats ont ainsi repris dans le détail ce programme rédigé en 2020. Puis ils ont évalué, projet par projet, ce qui a été effectué, ce qui est en cours de réalisation et ce qui a dû être reporté, recalibré ou abandonné pour diverses raisons. Le document complet issu de cet exercice est en cours de rédaction et sera encarté dans le prochain numéro de votre magazine communal.

Un budget 2023 un peu chahuté par plusieurs amendements

La dernière séance de l'année a été marquée par l'adoption du budget 2023 de la Commune. L'UDC a tenté d'en modifier sa teneur avec plusieurs amendements, sans succès.

Lors de leur réunion du 20 décembre 2022, les élus se sont penchés sur le budget 2023. Il présente aux charges 137,4 millions de francs et 138,2 millions aux revenus, soit un excédent de revenus de CHF 801 127.–. Le Maire et Conseiller administratif chargé des finances, Gian-Reto Agramunt, a présenté ce budget lors de la séance précédente. Il a expliqué que la préoccupation du Conseil administratif a été de garder le cap aussi bien financier que politique, soit de ne pas dépasser la perte autorisée par la réforme de la fiscalité des entreprises, tout en maintenant les prestations à la population. Contenir les charges n'a pas été facile, à cause de l'inflation et de l'importante augmentation du coût de l'énergie : plus de 3 millions de charges supplémentaires ! En octobre, les dernières estimations fiscales du Canton se sont avérées finalement meilleures qu'attendues, d'où un budget quasiment à l'équilibre. Le Maire a salué «la résilience de l'économie verniolane» et s'est réjoui que les recettes fiscales des nouveaux quartiers viendront bientôt alimenter les caisses communales.

L'UDC a déposé toute une série d'amendements pour modifier ce budget 2023. Le premier d'entre eux concerne les actions d'entraide à l'étranger. Il propose de les diminuer de plus de CHF 100 000.– sur un total de CHF 580 000.–. Pour Howard Nobs (UDC), l'aide internationale ne relève pas de la compétence municipale. Il est appuyé par le MCG Thierry Cerutti qui estime que la population verniolane, «la plus pré-téritée du canton voire de Suisse, doit être prioritaire». Les gens ont besoin d'aide, plaide-t-il. Il faut dépenser pour les gens en situation de précarité à Vernier. «Les autres d'accord, mais les nôtres d'abord !», conclu le MCG.

Le Conseiller administratif chargé de la cohésion sociale, Martin Staub, explique que le titre de cette ligne du budget est trompeur. Cette somme concerne la politique d'intégration de la Commune, en faveur des habitants de Vernier. Elle va servir notamment à donner des cours de français aux étrangers pour leur permettre de mieux s'intégrer. Une partie de l'argent permettra également de financer le Délégué à l'intégration, chargé de faire le lien entre les différentes associations genevoises ou verniolanes. Un poste financé partiellement par le bureau cantonal de l'intégration. «Couper dans ce poste serait un geste très malheureux», avertit le Magistrat. L'assemblée passe au vote, l'amendement est refusé par 21 non, 8 oui et 4 abstentions.

L'UDC s'attaque ensuite aux correspondants de nuit. Il propose de réduire de CHF 260 000.– le montant alloué à ce poste. Howard Nobs (UDC) assure ne pas vouloir «de casse sociale et l'amendement n'a pas pour but de mettre les gens au chômage», mais il intervient suite à une discussion avec «un professionnel de la sécurité pour qui cette stratégie dual n'a aucun sens». L'élu regrette que la nuit, ce sont les personnes les moins qualifiées qui doivent faire face à des situations explosives. Un point de vue que ne partage pas le Conseiller administratif chargé de la sécurité, Martin Staub. «Les crimes et les délits n'ont pas lieu la nuit mais la journée», souligne-t-il, notamment les infractions à la circulation». Il propose d'entendre le spécialiste de la sécurité cité par l'UDC lors d'une commission et de répondre à toutes les questions. Les Correspondants de Nuit sont surtout appelés pour des nuisances sonores et les chiffres le prouvent. «Il faut répondre de manière multiple aux ques-

tions de sécurité», conclut le Magistrat. On passe au vote, l'amendement est refusé par 17 non, 13 oui et 5 abstentions.

L'UDC s'attaque ensuite au taux de centime additionnel qu'il propose de fixer à 49,85 au lieu des 50 prévus. Pour Howard Nobs, il s'agit de soulager les commerçants «mis à mal par la fermeture de la rue du Village et par l'interdiction de l'affichage sur la voie publique». Cet amendement a une portée symbolique «pour ceux qui paient des impôts et qui contribuent au bien-être de la collectivité». Une diminution qui va coûter CHF 225 000.- Gilles-Olivier Bron (PLR) s'inquiète. Une telle baisse aura un impact important sur la péréquation financière intercommunale. Gian-Reto Agramunt, lui aussi, craint que cette diminution ne fasse «grincer des dents les autres communes». Il souligne en outre que cette baisse n'a qu'un impact limité pour les ménages puisqu'elle «représente CHF 4.- d'économie annuelle pour les classes moyennes inférieures. Pour des contribuables qui gagnent un peu plus, cela représentera CHF 16.- par an». Pour Thierry Cerrutti (MCG), il s'agit de passer la barre symbolique des 50 centimes. «La péréquation, on s'en moque, pensons à nos résidents et à nos habitants», s'énerve l'élu. L'indépendant Nicolas Aubert s'étonne que le PLR ne soutienne pas une baisse d'impôts.

L'amendement est refusé par 20 non 13 oui et deux abstentions.

Dernier amendement, la suppression de l'impôt sur les chiens, au risque de diminuer les recettes communales de CHF 44 000.- Howard Nobs (UDC) relève «que le chien est un vecteur de cohésion sociale» raison pour laquelle il faut faire «un petit sacrifice». Thierry Cerrutti (MCG) explique qu'un chien permet à des personnes dans la précarité d'avoir de la compagnie. Pour elles, l'impôt représente un coût énorme, sans compter les frais de vétérinaires et de nourriture. Il invite le Conseil à le supprimer. Le Maire rappelle que la Ville de Vernier n'a pas pour but de s'enrichir avec cet impôt, mais que le nettoyage des parcs à chiens et la pose de caninettes ont un coût. Et de rappeler qu'en 2020, deux tiers des Verniolans ont dit «non» à la suppression de cet impôt. L'amendement est refusé par 17 non, 15 oui et 3 abstentions.

L'Assemblée passe au vote. Elle accepte le budget de fonctionnement annuel 2023, au taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation d'emprunter par 20 oui 13 non et deux abstentions.

Judith Monfrini

Municipal en bref

Les Conseillers municipaux ont approuvé :

- Un crédit de CHF 1 134 800.- destiné au versement de la contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour l'année 2023.
- La fixation de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à CHF 30.-.
- Un crédit brut de CHF 3 3000 000.- destiné à la réalisation du réaménagement du parc de l'Étang ainsi que de la venelle reliant le parc de l'Étang au chemin J.-Ph.-de-Sauvage.

Six motions

- La motion «Mesurer la qualité de l'air».
- «Pour un espace d'activité plus centré».
- Des nocturnes à la piscine extérieure du Lignon.
- Un rapport annuel sur la transition écologique.
- Un accès sécurisé aux seniors au stade de foot de Vernier-Village.
- Pour un skate parc centré à Vernier-Village.

Une résolution

- Ils ont nommé M^{me} Vida Ahmari du groupe de l'Alternative Vernier comme représentante du Conseil municipal au sein de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon.

Communications, séances du 29 novembre 2022 au 10 janvier 2023

Autorisations de construire

Autorisations acceptées par le Canton

APA 322411/1: Rosetabor IV SA – Aménagement d'un espace de loisirs et d'un restaurant au rez inf., rez sup. et 1^{er} étage – Avenue de l'Étang – Parcalle 5897.

DD 322456/1: Contigestion Invest SA – Modification d'une station de téléphonie mobile – Route de Montfleury 5 – Parcalle 2725.

DD114165 – RO: Ville de Vernier – Construction d'un bâtiment d'activités artisanales et industrielles, installation de panneaux solaires en toiture – Route de Montfleury 26 – Parcalle 1157.

DD 315149/1: Plusieurs propriétaires – Construction d'un centre culturel et d'un immeuble de logements pour étudiants, abattage d'arbres – Rue Jean-Simonet 11, 13, 15, 17 et 20 – Parcelles 3155, 3156 et 3158.

DD 114164 – RO: Ville de Vernier – Construction d'un hôtel d'application,

installation de panneaux solaires en toiture – Route de Montfleury 28 – Parcelles 1157, 4235, 4236.

DD 114166 – RO: Ville de Vernier – Construction d'un bâtiment haute technologie et formation, installation de panneaux solaires en toiture – Route de Montfleury 20, 22, 24 – Parcelles 1157, 4235.

DD 320984/1: Plusieurs propriétaires – Changement des antennes et modification d'une station de base de téléphonie mobile existante – Chemin des Coquelicots 1 – Parcelles 2617 et 2618.

Demandes d'autorisation

Préavis communal

DD 323551/1: Rosetabor III SA – Construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte SWISSCOM (Suisse) SA – Avenue de l'Étang 55 – **Préavis défavorable**.

OFT - Demande de INTUNNELCOM (dirigée par SWISSCOM SA) – Projet d'installation radio mobile du tunnel – Mise

à l'enquête publique et consultation cantonale: aucune opposition au projet.

DD 323219/1 – Plusieurs propriétaires – Voie verte d'agglomération rive droite (VVA-RD) secteur 1, mesure 30-21 – Chemin du Croissant et chemin de l'Étang – **Préavis favorable sous conditions**.

DD 318583/1: Divers propriétaires – Réaménagement de l'espace public pour l'insertion d'un bus à haut niveau de service (BHNS-GVZ), secteur 2 – Route de Vernier – **Préavis favorable sous conditions**.

DD 323783/1: Département des infrastructures (DI), État de Genève – Création à Champ Bossus de 31 parcelles de jardins familiaux – Chemin de Mouille-Galand 11 – **Préavis favorable sous conditions**.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

mardi 7 mars 2023 à 20h

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm

Rendez-vous du Maire

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

samedi 11 mars 2023 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
Rue du Village 9, 1214 Vernier !
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.



vert'libéraux

Référendum contre l'interdiction de la publicité, un résultat renversant

Il fallait 1921 signatures pour que la population vote sur ce sujet. Nous en avons récolté 2218, soit une bonne marge de sécurité. Victoire!? Hélas non, 585 (!) signatures ont été invalidées.

Plus de 26% des personnes ont signé ce référendum sans en avoir le droit, du jamais vu! Autant de maladresse, nous n'y croyons pas...

Budget 2023, la désillusion.

La gauche, PLR compris, a vanté la bouche en cœur un budget 2023 non déficitaire, nonobstant l'augmentation des charges, en particulier de personnel + 7%.

La réalité est bien plus crue.

Avec une augmentation de 25% de la péréquation inter-communale (+ 7 millions) – la redistribution financière entre les communes – Vernier survit en réalité de la charité des autres. C'est hélas le corollaire de l'appauvrissement de notre Commune.

Le Conseil administratif, dont le Conseiller PLR en charge des finances, se gausse ainsi de l'aumône à glaner, de notre paupérisation...

Aucune introspection pour comprendre et endiguer cet écart qui se creuse avec les autres communes.

Le Conseil administratif reste les bras ballants et a abandonné tout espoir de maîtriser, réduire notre dette abyssale. Donnez, donnez, circulez, il n'y a rien à faire... Ce n'est vraiment pas notre conception de la politique communale.

Yves Magnin, Anabela Fraga & Leila Muller,
Conseillers municipaux



Zéro pub à Vernier : bonne nouvelle!

Le 7 décembre, le Conseil d'État a constaté le non-abouissement du référendum qui s'opposait à l'interdiction d'affichage à des fins commerciales à Vernier. Malgré des moyens importants, les opposant-e-s ont largement échoué à convaincre la population. Cette initiative marque en effet un progrès important pour notre ville. Cette promesse de campagne du PS a pour objectif de lutter contre la surconsommation, de libérer les trottoirs pour les rendre aux habitant-e-s, et enfin de rendre nos quartiers plus beaux.

Le PS Vernier à votre écoute

En plus de ses actions de porte-à-porte, le PS sera présent dans votre quartier lors de stands, afin d'être à votre écoute et de prendre en compte vos idées pour améliorer le quotidien. Nous vous présenterons également quelques projets que le PS portera dans son programme pour les élections cantonales. Prochains stands :

- | | |
|------------|-------------------|
| 11 février | à l'Étang |
| 25 février | à Châtelaine |
| 4 mars | au Lignon |
| 11 mars | à Vernier-Village |
| 18 mars | aux Avanchets |
| 25 mars | à l'Étang |

Des candidat-e-s qui habitent Vernier!

Thierry Apothéloz, Carole-Anne Kast, Fabienne Fischer et Antonio Hodgers sont candidat-e-s pour le PS et les Vert-e-s aux élections du Conseil d'État, les 2 et 30 avril 2023. Pour le Grand Conseil, cinq candidat-e-s vivent à Vernier.

- Jean-Pierre Tombola, Les Avanchets
 Denis ChiaraDonna, Vernier-Village
 Wahba Ghaly, Châtelaine
 Pablo Marin, Vernier-Village
 Mirko Ondras, Vernier-Village

Retrouvez la liste complète des 66 candidat-e-s sur www.ps-ge.ch



Une fin d'année fructueuse

Le mois de décembre a vu des avancées significatives pour notre commune dans plusieurs domaines. En voici deux qui méritent une attention particulière :

Interdiction de l'affichage à des fins commerciales

Le 6 septembre 2022, votre Conseil municipal a adopté un règlement mettant fin à l'affichage commercial sur le territoire communal.

Le Conseil d'État ayant constaté l'échec du référendum lancé contre ce projet en raison de la proportion massive de signatures non valables, les derniers obstacles à sa mise en œuvre sont désormais levés.

Nous pouvons donc enfin réaliser cette promesse électorale, en faisant disparaître ce moteur du consumérisme et de l'obsolescence programmée, qui favorise la pollution et l'endettement tout en nous permettant d'améliorer la qualité et une réappropriation de notre espace public.

Réaménagement du Parc de l'Étang

Lors de sa séance du 20 décembre 2022, le Conseil municipal, avec les soutiens des Verts, a validé un crédit pour le réaménagement du parc de L'Étang.

Ce projet concrétisera de très nombreuses ambitions pour le quartier, notamment des espaces verts et de parc, des placettes permettant des rencontres, la renaturation de l'étang et l'aménagement d'un espace vierge de toute activité humaine pour favoriser une biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur, des cheminements séparés pour les vélos et les piétons, et une amélioration qualitative du parc à chiens.

Nous finaliserons ainsi la transformation du quartier de L'Étang en centre de vie agréable et exemplaire.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

Élections au Grand Conseil et au Conseil d'État en 2023

Pour les élections au **Conseil d'État** du 2 avril 2023, nous vous invitons à élire les candidates expérimentées, dynamiques et intègres suivantes :

Nathalie FONTANET, Conseillère d'État et **Anne HILTPOLD**, Conseillère administrative, avocate

Pour les élections au **Grand Conseil** du 2 avril 2023, le PLR-Vernier vous invite à choisir la liste PLR et à soutenir massivement les candidates verniolanes suivantes :

Diane GRABER, 44 ans, mariée, 3 enfants. Actuellement Conseillère municipale, Fondatrice des deux associations et commise administrative à l'Administration Fiscale Cantonale. «*J'ai à cœur d'apporter ma contribution au niveau cantonal, afin de répondre aux besoins de mes concitoyens et aux enjeux de notre cher canton. Proche de la population, j'ai toujours placé l'humain au centre de mes préoccupations. Ma priorité est de soutenir et de valoriser l'entrepreneuriat, d'encourager la formation, de lutter contre la discrimination à l'emploi pour les plus de 40 ans, d'améliorer la situation des stagiaires après leurs réinsertion, de favoriser l'égalité de traitement, afin de garantir un emploi qui permet de vivre, de se loger et d'avoir une vie de famille, car la dignité de tous devrait être protégée, donnant à chacun accès à une vie décente. Il est préférable d'apprendre aux gens de pêcher. Plutôt que de leur donner des petits poissons.*

Daniela CLEMENTE, 47 ans, mariée, 4 enfants. Economiste d'entreprise. «*Genève dans cinq ans, c'est une excellence de la formation professionnelle des jeunes et une politique sociale qui permettent aux personnes de pouvoir réinsérer l'économie. C'est aussi un État qui se transforme pour améliorer ses prestations et laisser plus de pouvoir d'achat. C'est des entreprises flexibles, créatives et innovantes. C'est une Genève qui se place au cœur du carrefour européen, et qui est tournée résolument vers l'avenir en termes environnementaux, de mobilité et de rayonnement.*



Élection cantonale du 2 avril 2023

D'ici peu, la population genevoise sera appelée à désigner un nouveau gouvernement ainsi que 100 députés qui auront la lourde tâche d'administrer les affaires du canton pour les 5 prochaines années. Autant dire que l'enjeu est de taille, au sortir d'une législature 2018-2023 où on a pu hélas trop souvent voir la politique réduite et ballonnée entre les scandales au plus haut sommet de l'État et les opportunistes de tous bords ayant pris le parti, tels des météorologues, de ne plus s'intéresser qu'à la seule question climatique, au point d'en oublier totalement les préoccupations quotidiennes de nos citoyens.

Vernier, ses singularités

La 2^e Ville du canton, réputée entre autres pour ses citerne, ses quartiers populaires, ses zones d'activités industrielles, gouvernée par une gauche laxiste qui laisse la médiocrité envahir notre ville pas commune. Vernier est toutefois confrontée depuis longtemps à des enjeux sociaux et sociétaux d'importance majeure et qui nécessitent des réponses circonstanciées de la part des élus politiques, ce qui manque cruellement aujourd'hui.

Pour surmonter ces vicissitudes, les Verniolans peuvent compter sur les candidats de terrain du MCG prêts à se retrousser les manches pour faire remonter leurs revendications légitimes jusqu'au sein du Parlement cantonal voire fédéral (test sérologique pour le COVID). À la différence des autres partis politiques, le MCG ne cherche pas à faire la promotion d'une idéologie, qu'elle soit de gauche ou de droite, mais à placer le citoyen au centre des préoccupations. Notre message est resté le même depuis dix-huit ans : **ni gauche ni droite, Genève chevillée au cœur. Et surtout donnons la priorité aux habitantes et habitants de Genève – Genève d'abord !**

Comme le résumait si bien Winston Churchill, «si le vice inhérent au libéralisme consiste en une répartition inégale des richesses, la vertu du socialisme réside quant à elle dans l'égale répartition de la misère».

N'oubliez pas de voter, faire voter et surtout MCG !
Pour le groupe MCG, Thierry Cerutti - tél. 078 601 04 70



Non à un péage urbain antisocial !

L'UDC s'oppose à l'idée d'un péage urbain, même à titre «d'essai». Une motion «Ne scindons pas Vernier en deux!» a été déposée au Conseil municipal et envoyée en commission. Le plus fâcheux est que d'après les cartes présentées par l'administration fédérale, notre commune est scindée en deux, entre le périmètre librement accessible et celui sujet au paiement d'une taxe à l'entrée et à la sortie.

Nos infrastructures communales sont mutualisées et réparties sur plusieurs sites de la commune. Un tel péage serait inacceptable socialement et porterait atteinte à la cohésion de notre commune. Ainsi, les Verniolans habitant à l'est de l'Avenue de l'Ain et de l'Avenue du Pailly devraient par exemple payer cette taxe pour se rendre en voiture notamment à la Mairie, à la piscine du Lignon ou à la bibliothèque municipale des Avanchets.

Les habitants du canton de Genève doivent pouvoir continuer à se déplacer librement et accéder à leur centre-ville, qui est le centre-ville de tous. Ces expérimentations hasardeuses doivent cesser de nous être imposées sans le moindre contrôle démocratique.

Budget 2023 : un excédent en trompe-l'œil

Le budget 2023 présente un excédent de revenus d'un peu plus de CHF 800 000.-. C'est a priori une bonne nouvelle, si l'on se limite à une lecture superficielle. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des personnes vont stagner en 2023 et celles de l'impôt sur la fortune des personnes physiques vont diminuer, alors qu'en parallèle, les charges progressent de 6,3% (soit plus du double de l'inflation). Aucun miracle ne s'est produit: Vernier fait du sur place et peut bénéficier d'un montant total de la prééquation financière plus grand (+ CHF 2 626 069.-), sans quoi le budget serait déficitaire.

Vernier présente son futur Espace Familles

Un nouveau bâtiment dédié à des activités accessibles aux parents et à leurs enfants verra le jour aux Avanchets.



Le futur bâtiment « Espace Familles » proposera un dégagement réussi sur le quartier.

© Pont12 Architectes SA et Descombes Rampini SA

Le quartier des Avanchets se verra bien-tôt doté d'un nouveau bâtiment qui regroupera diverses activités sportives et socioculturelles dédiées aux enfants et à leurs parents. L'Espace Familles se veut un point de rencontre. Il rassemblera de nombreuses activités avec notamment un espace de vie enfantine, une bibliothèque, une ludothèque, des locaux pour la fanfare ou encore des vestiaires et locaux pour le sport.

La future construction occupera le parking actuel des enseignants à côté de l'école Avanchet-Jura et s'intègrera de manière cohérente avec les divers espaces publics qui y sont liés, notamment le préau utilisé par l'école. Quant au parking communal existant, il sera démolî

et intégré dans le sous-sol du futur bâtiment. Il possédera le même nombre de places, et également des dépôts qui seront mis à la disposition de l'ensemble des utilisateurs.

Le 12 janvier, le Conseiller administratif chargé de l'aménagement du territoire, Mathias Buschbeck, a présenté les résultats du concours d'architecture du bâtiment Espace Familles. Dans le cadre de l'appel à projets, la Municipalité avait insisté sur les qualités architecturales et d'usage souhaitées ainsi que sur l'exemplarité du futur bâtiment en termes environnementaux, énergétiques et économiques.

Sur les trente projets reçus lors du premier tour, le collège d'experts en a retenu cinq pour la

seconde phase. À l'issue des auditions des candidats, c'est le projet MAKALA du bureau vaudois Pont12 Architectes SA et du bureau d'architecte-paysagiste genevois Descombes Rampini SA qui s'est imposé.

MAKALA bénéficie d'une forme simple et rationnelle et répond de manière précise au programme de l'Espace Familles en proposant un dégagement réussi sur le quartier, grâce notamment à la façade principale ouvrant sur le préau et offrant une grande terrasse sur une double hauteur. Le futur bâtiment sera modulaire, perméable et calme. Chacun des trois niveaux sera accessible de façon indépendante par l'extérieur. MAKALA vise une haute qualité énergétique et environnementale. Le projet préconise

la réutilisation de matériaux comme le bois, le béton et les fenêtres. Les solutions techniques pour la construction sont simples, peu coûteuses et nécessitent un entretien minimum.

Le démarrage des travaux est prévu en 2024, pour une livraison estimée en été 2026, sous réserve de l'avancement du chantier.

Info

Service des bâtiments (SBA)
Tél. 022 306 07 50 – sba@vernier.ch

ActuVernier: mise à jour du planning des parutions 2023

Afin de permettre la publication de la liste des candidates et candidats qui représenteront la Ville de Vernier à l'élection cantonale du Grand Conseil et du Conseil d'État – dont le premier tour se tiendra le 2 avril – la décision a été prise d'avancer la distribution de l'édition n° 2 de l'*ActuVernier*.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier les dates des parutions 2023 :

Édition	Remise des contenus	Distribution
N° 2	Vendredi 17 février	Mercredi 15 mars
N° 3	Vendredi 21 avril	Mercredi 17 mai
N° 4	Vendredi 10 juin	Mercredi 5 juillet
N° 5	Vendredi 28 juillet	Mercredi 23 août
N° 6	Vendredi 8 septembre	Mercredi 4 octobre
N° 7	Vendredi 6 octobre	Mercredi 8 novembre
N° 8	Vendredi 24 novembre	Mercredi 20 décembre

Le planning est disponible sur www.vernier.ch/planning

3^e édition des ateliers de prévention pour enfants et adultes !



Cet atelier s'adresse aux enfants de 0 à 8 ans de la Ville de Vernier et leur famille. Il est proposé en partenariat avec les polices cantonales et municipales, le Bureau de Prévention des Accidents (BPA), et en présence de Martin Staub, conseiller administratif en charge de l'enfance.

Thème: Face aux dangers de la route, comment me déplacer en sécurité ?

La Ville de Vernier agit pour la sécurité des enfants. Offrir un environnement favorable au développement des enfants ainsi qu'aux familles fait partie des priorités du plan politique de l'enfance.

Un circuit d'ateliers sur le thème de la sécurité dans l'espace public avec au programme:

- Apprendre à traverser en sécurité un passage piéton
- Comment et pourquoi se rendre visible dans le trafic
- Et plein de surprises !

Un petit cadeau sera remis aux enfants à la fin du circuit par les agents de police. Un coin de jeux et un espace de change seront installés pour les bébés.

Eau et sirop offerts! Le service de l'enfance se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à cet atelier de prévention.

Samedi 25 mars 2022, de 9h30 à 12h

Salle des fêtes Avanchet-Salève
Rue François-Durafour 17
1220 Les Avanchets
Tram 14, 18 – arrêt «Avanchets»
Bus 10, 53 – arrêt «Floralies»

Info

Service de l'enfance (SEN)
Tél. 022 306 06 80
sen@vernier.ch

Deux « chèques famille » de CHF 50.– par enfant habitant à Vernier

Votre enfant souhaite s'inscrire à une activité extrascolaire ? Chaque année la Ville de Vernier offre deux chèques famille d'une valeur totale de CHF 100.– par enfant.

Pour qui ?

Votre enfant bénéficie des chèques famille s'il réside à Vernier et s'il est inscrit à l'école primaire ou au cycle d'orientation.

Quand ?

Le Service de l'enfance envoie aux familles une lettre personnelle avec deux chèques famille par enfant.

Calendrier pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Au mois d'août 2022, les enfants inscrits à l'école publique ont déjà reçu les chèques famille. N'hésitez pas à nous contacter si vous n'avez pas reçu les chèques !
- À la fin du mois de janvier 2023, les enfants inscrits dans une école privée recevront les chèques famille.

Les chèques famille sont valables pour l'année scolaire en cours. La date de validité est écrite sur chacun des deux bons.

Quoi ?

Les chèques famille vous permettent de bénéficier d'une réduction de CHF 100.– (2 bons de CHF 50.– chacun) par enfant pour payer en partie les frais d'inscription ou la cotisation annuelle d'une activité extrascolaire.

Comment ?

Les chèques sont à faire valoir auprès des associations partenaires ayant accepté le principe* :

www.vernier.ch/activitesjeunesse
ou www.vernier.ch/associations

Si une activité extrascolaire n'existe pas en Ville de Vernier, les chèques famille peuvent être



présentés auprès d'autres associations dans le canton de Genève. Les associations, les clubs ou organismes se font ensuite rembourser le montant des chèques auprès de la Ville de Vernier.

* Si une association ne connaît pas l'existence de cette prestation, veuillez contacter le Service de l'enfance.

Info

Service de l'enfance (SEN)
sen@vernier.ch – tél. 022 306 06 80

Téléphone portable, une mine d'or oubliée dans les tiroirs

Selon plusieurs estimations, 8 millions de téléphones portables sommeillent dans les tiroirs suisses, soit en moyenne un par habitant.

Votre téléphone portable vaut bien plus que vous le pensez. Pour en fabriquer un nouveau, plus de 70 matériaux sont nécessaires, comme du plastique, verre, cuivre, fer et dérivés et même des métaux précieux. À savoir que la durée de vie moyenne d'un smartphone varie entre 24 et 36 mois et passé ce délai, sa performance diminue, devient démodé, incitant les consommateurs à se ruer dans les magasins pour en acheter un nouveau. Cela engendre de sérieux dégâts sociaux et environnementaux tant à l'étape de fabrication qu'à celle de fin de vie.

Pour cette raison, la Ville de Vernier propose de collecter vos téléphones portables devenus hors d'usage. «Il sera ainsi possible de les reconditionner afin de leur donner une deuxième vie ou bien de les désassembler pour en récupérer les matériaux» précise le Conseiller administratif Mathias Buschbeck. Ainsi, nous participons ensemble à limiter notre impact environnemental, encourageons l'emploi et la formation en Suisse et luttons contre la pratique d'obsolescence programmée.

Ce projet d'économie circulaire est réalisé en partenariat avec l'association NoOPS (noops.ch). Cette dernière travaille en partenariat avec l'entreprise réalise (www.realise.ch) qui effectue un diagnostic et procède au reconditionnement. Ensuite, la plateforme en ligne re!commerce (www.recommerce.com) met les appareils en vente. Quant aux appareils destinés au désassemblage, ils seront envoyés à l'Espace Tourbillon, en collaboration avec le Centre social protestant, afin de récupérer les différents matériaux et composants (voir image ci-dessous).

Liste des points de collecte

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, 1214 Vernier

Guichets ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 14h et les mercredis de 9h à 17h.

Bibliothèque de Châtelaine,
Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Guichets ouverts les lundis de 15h à 19h, les mardis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 13 et de 14h à 18h et les jeudis de 13h à 18h.

Centre d'entretien Vernier

Via Monnet 3, 1214 Vernier

Guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30.

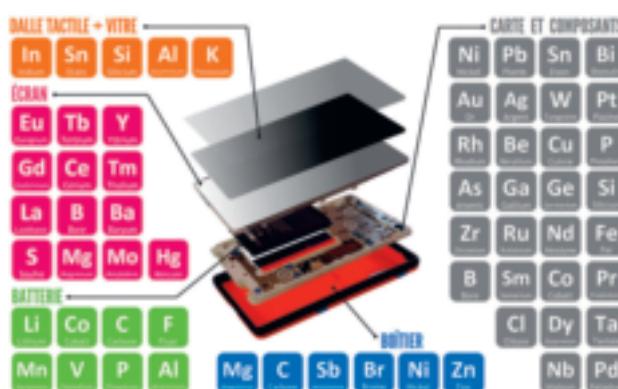
Police municipale Vernier,
Av. Henri-Golay 26-26bis, 1219 Châtelaine

Guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)

Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch



Des moutons pour entretenir les parcs communaux

La Ville de Vernier veut agrandir son troupeau pour réduire le recours aux tondeuses à gazon.



Cinq belles brebis broutant l'herbe autour d'un bâtiment communal. Quelques habitants chanceux ont peut-être aperçu cette scène insolite à Vernier en novembre dernier. Les brebis en question sont celles du parc animalier de l'Esplanade. Elles appartiennent à la race du «Roux du Valais». A terme, la Ville de Vernier aimerait doubler ou tripler son troupeau. Les brebis seraient alors amenées à se déplacer aux quatre coins de la commune pour entretenir les espaces verts verniolans.

Les avantages de ces tondeuses naturelles sont multiples. «Cela permet de décarboner l'entretien des pelouses et il y a un aspect pédagogique à avoir des moutons en ville, relève Matthias Buschbeck, conseiller administratif chargé des espaces verts. C'est l'occasion de rapprocher le monde agricole et le monde citadin.»

L'élevage de moutons et de brebis au parc animalier s'inscrit dans un objectif de sensibilisation de la population à une agriculture urbaine soucieuse de l'impact environnemental et du

bien-être animal. «Si nous souhaitons réduire l'élevage industriel, cela implique d'avoir des animaux qui se nourrissent à l'extérieur avec les contraintes que cela implique», note Christian Bavarel, chargé de projets Nature en ville, qui réfléchit à l'organisation d'ateliers thématiques lors de la venue des moutons sur une parcelle communale.

Mais attention, on ne fait pas brouter des brebis sur n'importe quelle pelouse. L'herbe doit être en quantité suffisante et propre, c'est-à-dire sans déjections canines ni déchets sauvages. Le terrain doit être par ailleurs suffisamment grand pour accueillir plusieurs bêtes durant deux à trois semaines. Enfin, pour éviter toute fugue, le périmètre à tondre est circonscrit à l'aide de câbles électriques alimentés par un panneau solaire mobile.

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch

Action impôts

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune,
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes,
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire,
- et qui n'ont aucun bien immobilier (en Suisse ou à l'étranger) et aucun compte bancaire à l'étranger.

Une participation financière de CHF 20.– est demandée. Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

- **SCS service de la cohésion sociale**
Chemin de l'Étang 4-6, 1219 Châtelaine
- **CAS de Vernier (Hospice général)**
Avenue de Châtelaine 81 B, 1219 Châtelaine
- **CAS des Avanchets (Hospice général)**
Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets

Pour la prise de rendez-vous : tél. 022 420 46 75

Il est indispensable de téléphoner au numéro indiqué pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2022 ainsi que de votre déclaration 2021.

L'action se déroulera jusqu'au 31 mai 2023

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas :

- CHF 53 200.– personne seule
- CHF 66 000.– couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7000.– par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous, le montant de CHF 20.– restera dû.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous la copie de la dernière déclaration remplie.

A titre indicatif, nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener selon votre situation personnelle :

1. Revenus

- attestation salaire/ rente AVS-AI/ 2^e pilier/ prestations SPC / chômage / PC familles - 2022
- attestation indemnités pertes de gains 2022
- attestation allocation de logement 2022
- allocations familiales et pension alimentaire 2022
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2022
- attestation de subside pour la caisse maladie en 2022

2. Charges déductibles

- cotisations AVS
- attestation du 2^e pilier 2022 (caisse de pension ou de prévoyance professionnelle)
- assurance vie et/ou 3^e pilier
- carnets d'épargne, comptes bancaires au 31.12.2022

- primes d'assurance maladie en 2022

- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes, appareils auditifs, etc. 2022
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- frais de crèche, de garde d'enfants (moins de 12 ans), de restaurant scolaire et parascolaire (GIAP)

3. Divers

- cartes de crédit et/ou emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2022

N.B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Action impôts pour les 18 à 25 ans

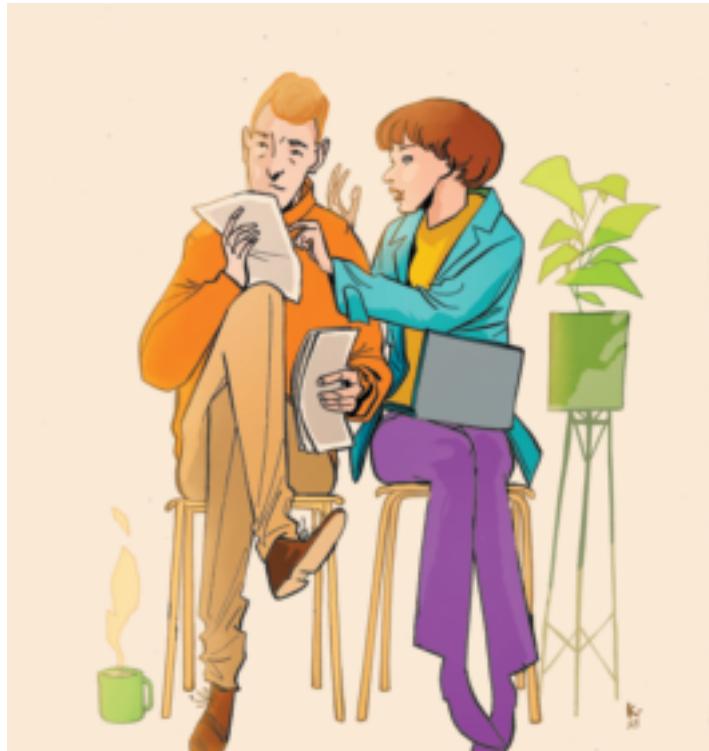
Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'endettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, offre aux jeunes adultes un soutien administratif individualisé.

En début d'année 2023, un courrier personnalisé est adressé à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il est accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite.

À leur convenance, ils pourront choisir, soit de venir à un rendez-vous pour faire remplir leur déclaration d'impôts, soit de venir à un rendez-vous et apprendre à le faire avec l'un ou l'une de nos collaborateurs et collaboratrices.

Info

Pour tout complément, veuillez contacter le service de la cohésion sociale (SCS):
Tél. 022 306 06 70
scs@vernier.ch



©JP-Kalonji

Groupe de parole pour les proches aidants

Vous consacrez régulièrement de votre temps à un proche atteint dans sa santé ou son autonomie ? Vous vous sentez parfois dépassé ou épuisé ? Vous n'êtes pas seul dans cette situation !



Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel. La prochaine rencontre aura lieu le **mercredi 8 mars 2023 de 18h à 19h30**

Centre de Quartier de Balexert, avenue de Crozét 31, 1219 Châtelaine.
(Croisement avenue de Crozét / chemin De-Maisonneuve)

Si vous participez pour la première fois, merci de vous annoncer auprès du service de la cohésion sociale.

Info : Service de la cohésion sociale (SCS), tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Horaires d'ouverture du service guichet prestations

Le guichet de la mairie est ouvert tous les jours de 9h à 14h et le mercredi de 9h à 17h. Si vous ne pouvez pas vous libérer durant nos horaires d'ouverture, appelez-nous au 022 306 07 60 et nous fixerons un rendez-vous pour vous recevoir.

Le guichet répond à la quasi-totalité de vos demandes communales ou vous redirigera vers les services compétents. Les prestations principales délivrées sont :

- Cartes d'identité
- Médaille de chien
- Cartes journalières CFF
- Location de salles et de matériel
- Prestation de l'Office cantonal de la population
- Attestations de vie

Des informations sont également disponibles sur www.vernier.ch.

Info : Service Guichet prestations (SGP), rue du Village 9, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 60 – sgp@vernier.ch

Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PET	lundi
PAPIER/CARTON	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre

*zones villas non desservies

Les prochaines levées des encombrants et ferraille auront lieu :
les mardis 21 février, 7 et 21 mars 2023

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'environnement urbain, via Monnet 3, 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00

Le calendrier de la voirie 2023 est disponible au format PDF sur www.vernier.ch/calendriervoirie.

Les pompiers viennent à vous, les pompiers recrutent

Vous avez toujours rêvé de devenir sapeur-pompier volontaire ?

Il est temps de faire le pas, les pompiers de Vernier vous invitent dans le feu de l'action.
Venez les rencontrer !

Samedi 18 mars 2023 de 9h à 12h

sur la place du Lignon

Vous pourrez venir voir, toucher, tester et poser vos questions !

Info : www.pompiersvernier.ch



28 nichoirs ont été installés dans la commune

Le plus impressionnant se situe dans le parc de la mairie. Il est dédié à la chouette hulotte.

Une chouette hulotte, 18 mésanges charbonnières, 3 mésanges bleues, un rouge queue à front blanc et 5 sittelles torchepot. Voilà le nom des nouveaux pensionnaires attendus de pied ferme ces prochains mois à Vernier. Pour les attirer, la Ville de Vernier a mandaté le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) pour installer 28 nichoirs dans la commune. «Cela s'inscrit dans la volonté des autorités de favoriser la biodiversité sur notre territoire» indique le Conseiller administratif Mathias Buschbeck.

Des petites maisons en bois ont été accrochées en décembre en haut d'arbres minutieusement choisis par les spécialistes. Plusieurs classes des écoles de Vernier ont pu assister à la pose des nichoirs et profiter des explications de Fanny Gonzalez, biologiste au COR.

Chaque espèce a ses lieux de prédilection. Les mésanges apprécient nicher dans les pins. Leur présence dans ces arbres est en outre particulièrement intéressante pour les habitants. Prédatrices naturelles des fameuses Chenilles processionnaires, les mésanges contribuent à réguler les populations de ces insectes aux poils urticants dans la commune.

Les mésanges cohabitent harmonieusement avec les sittelles torchebots. Les spécialistes du COR peuvent ainsi poser des nichoirs pour les deux espèces à proximité. Chaque oiseau dispose toutefois d'une maison faite sur mesure. «Le trou d'envol du nichoir doit être adapté à la taille de l'espèce pour éviter que d'autres oiseaux viennent y faire leur nid», détaille Patrick Jacot, fondateur du COR.

Mastodonte du genre, le nichoir de la chouette hulotte prend ainsi des allures de palace des



Deux nichoirs ont été installés dans le préau de l'école des Ranches .

©DR

arbres. Pour le hisser en haut du chêne du parc de la mairie, les employés du service de l'environnement urbain ont dû recourir à un véhicule spécial doté d'une nacelle.

Quand aurons-nous la chance d'apercevoir les nouveaux occupants? «Quand nous remettons des sites à disposition, les oiseaux reviennent, assure Patrick Jacot. Cela peut prendre un peu de temps car il faut qu'ils repèrent le lieu et sa disponibilité avant de s'installer. En posant des nichoirs au plus près des habitats naturels des espèces, nous maximisons les chances.»

Info

Service de l'environnement urbain (SEU)
Tél. 022 306 07 50 – seu@vernier.ch

Mobilité douce, profitez des actions proposées

Suite au vote du budget par le Conseil municipal, la Ville de Vernier est à nouveau en mesure de proposer diverses réductions pour inciter les habitants à privilégier les modes de transport doux. Tour d'horizon.



© DR

Subventions à l'achat d'un abonnement annuel junior ou senior «Tout Genève» ou «Léman Pass» ou «Modulabo CFF» incluant la zone 10 «Tout Genève».

Vernier octroie aux personnes domiciliées dans la commune une subvention de CHF 150.– à l'achat d'un abonnement junior (jeunes âgés de 6 à 24 ans) et de CHF 100.– pour un abonnement senior (femmes dès 64 ans et hommes dès 65 ans). Cette année, l'offre promotionnelle débutera plus tôt et aura lieu du 1^{er} février au 31 décembre 2023. Premier arrivé, premier servi. Pour souscrire ou renouveler votre abonnement, vous pouvez soit faire les démarches en ligne sur le site des TPG www.webshop.tpg.ch ou en vous rendant dans l'une des agences TPG (Rive, Cornavin ou Lancy Pont-Rouge) muni de votre pièce d'identité.

Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique / vélo musculaire ou remboursement des frais de réparation

Vernier accorde une subvention de CHF 100.– pour l'achat d'un vélo dont le prix se situe entre CHF 500.– et 999.–, et de CHF 200.– pour l'achat d'un vélo dont le prix est de CHF 1000.– ou plus. Les frais de réparation de vélos sont remboursés à hauteur de CHF 50.–, une seule prestation par personne (si au sein des membres d'une même famille plusieurs vélos sont réparés, des factures séparées doivent être fournies). Pour bénéficier de cette offre, il faut être domicilié à Vernier, acheter son vélo ou le faire réparer dans un magasin / atelier de réparation en Suisse, et se rendre au service guichet prestations (SGP), sis à la Mairie de Vernier, muni de la facture (nominative) et d'une pièce d'identité.

Carte CFF Junior offerte aux enfants qui fêtent 6 ans en 2023.

D'une valeur de CHF 30.–, la Carte Junior permet aux enfants de 6 à 16 ans accompagnés de leurs parents d'emprunter les transports publics gratuitement pendant un an. Le parent qui accompagne doit être muni d'un titre de transport valide. Afin de favoriser les bonnes habitudes en matière de déplacements auprès des enfants, diminuer le budget des familles se déplaçant en transports publics et donner de la visibilité à cette offre de transport, la Ville de Vernier offre une Carte Junior à chaque enfant fêtant son 6^e anniversaire en 2023 domicilié sur son territoire. Un courrier sera envoyé aux ayants droits dans les prochaines semaines pour les informer de cette offre.

Attention: les personnes ayant déménagé sur la commune après le mois de février ne recevront pas de RailCheck nominatif, et sont invitées à contacter le service de l'aménagement sam@vernier.ch pour bénéficier de cette offre.

Il est possible d'obtenir votre carte Junior 2 mois avant sa date de début de validité. Bon à savoir: la carte Junior est gratuite à partir du 3^e enfant, pour autant que ce dernier ait entre 6 et 16 ans! Afin d'accéder à cette offre, les cartes des deux autres enfants doivent être présentées lors de l'achat au guichet de gare.

Subventions cantonales en faveur du vélo

Les trois subventions suivantes délivrées par l'État de Genève pour favoriser l'utilisation du vélo sont maintenues en 2023: L'État de Genève octroie des subventions lors de l'achat de vélo-cargo et de remorques, pour tester un vélo/vélo-cargo à assistance électrique, pour participer à une formation à la pratique du vélo. Conditions et informations: www.ge.ch/subventions-velo

Pour l'option «Achat de vélo-cargo et remorques» les habitants de Vernier peuvent demander cette subvention auprès du service guichet prestations (SGP), sis à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, muni de la facture (nominative) et d'une pièce d'identité. La Ville de Vernier se chargera de faire le lien avec le Canton.

Info

Service guichet prestation (SGP)

Horaires d'ouverture: lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 14h nonstop et les mercredis de 9h à 17h.

Détails concernant les modalités de délivrance de ces subventions:

www.vernier.ch/fondsmobilite

Service de l'aménagement (SAM)

Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch

Livraison de courses à domicile et récupération des déchets à recycler

Avec Caddie service, les habitantes et habitants de Vernier peuvent bénéficier des tarifs préférentiels pour se faire livrer leurs courses depuis la Migros de Balexert

Vos sacs de courses sont trop lourds? Profitez des tarifs préférentiels de Caddie service à la sortie des caisses de Migros Balexert. Grâce au soutien de la Ville de Vernier, les habitantes et les habitants bénéficient du prix «commune partenaire» et ne paient que CHF 10.– pour la livraison de deux sacs. Le tarif chute à CHF 5.– s'ils sont titulaires d'un caddiePass, valable 12 mois, d'une valeur CHF 40.–.

Caddie service propose également, à celles et ceux qui ne peuvent se déplacer pour faire leurs courses, un service achats & livraison pour la modique somme de CHF 15.– pour deux sacs (CHF 10.– pour les titulaires d'un caddiePass). Si vous désirez obtenir plus d'informations sur le service d'achat et livraison, rendez-vous sur: www.caddie-service.ch/achats

De plus, si vos recyclables secs (PET, ALU, verre, piles, papier) vous encombrent, Caddie service récupère vos sacs lors de son passage et les dépose au lieu de collecte le plus proche. La récupération après une livraison coûte CHF 2.– par sac, et la récupération sans livraison 5.– CHF par sac.

Info: www.caddie-service.ch



Les récrés numériques

Ateliers qui offrent une formidable occasion de faire connaître aux enfants (et aux parents) des applications ludiques et éducatives de qualité. Venez découvrir le potentiel du numérique dans une ambiance décontractée.

Lundi 6 mars dès 16h15

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Lundi 27 mars dès 17h

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Lundi 3 avril dès 16h30

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Tout public, dès 8 ans – Parents bienvenus – Entrée libre



Retrouvez l'heure du conte... en attendant le printemps

À la bibliothèque de Châtelaine

Mercredi 15 février avec Prisca Oester-Muller à 16h, dès 4 ans

Mercredi 1^{er} mars avec Isabelle Lucchinetti à 16h, dès 4 ans

Mercredi 15 mars avec Florence Henry à 16h, dès 4 ans

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

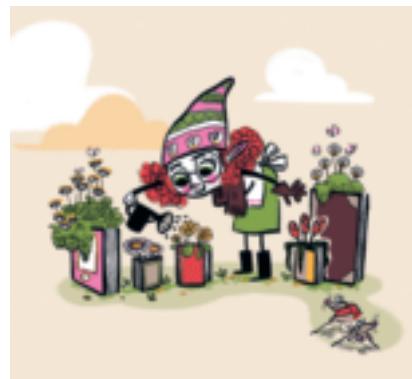
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

À la bibliothèque des Avanchets

Mercredis 15 février, 8 et 22 mars à 16h30, dès 5 ans

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch



Entrée libre

Spectacle *BiblioImpro*

Un spectacle d'improvisation théâtrale pour petits et grands.

Jeudi 16 février à 17h

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Tout public, dès 7 ans – Entrée libre



Atelier d'écriture

Les enfants découvrent et pratiquent les différentes formes d'écriture.

Samedi 4 mars de 14h à 16h

La Préhistoire et l'Antiquité

Samedi 18 mars de 14h à 16h

Le Moyen Âge et les Temps modernes

Bibliothèque de Vernier-Village

Rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Enfants dès 7 ans – Entrée libre – Nombre de places limité, sur inscription

BB lecteur

Un moment de complicité et d'éveil ludique autour du livre entre bébé et vous.
 Quatre séances, quatre thèmes différents. Séance spéciale « Ah ! Lis ! Bébé » :
 lecture théâtrale et musicale par la Cie Rêves et chansons avec Sophie Martin et
 Isabelle Noël

Mardi 14 février de 9h30 à 10h30

Bibliothèque des Avanchets, rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
 Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

De la naissance à 4 ans, accompagné d'un adulte – Entrée libre



La Soupe aux cailloux délicieux

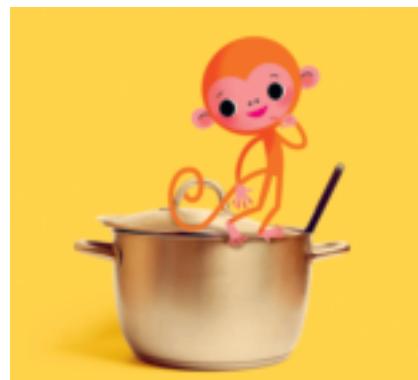
par les Marionnettes les Croquettes

Singe a faim, très faim. Il croise d'autres animaux affamés et demande à chacun d'apporter un ingrédient pour préparer une drôle de soupe...

Mercredi 15 février à 9h30

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
 Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Enfants dès 3 ans – Entrée libre – Nombre de places limité, sur inscription



Goûter philo animé par Fanny Brander

Un temps pour raconter une histoire, se poser des questions, les partager et repartir avec encore plus de questions...

Mercredi 8 mars de 14h à 15h

Bibliothèque de Vernier-Village, rue du Village 57, 1214 Vernier
 Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Enfants de 6 à 12 ans – Entrée libre – Nombre de places limité, sur inscription



Atelier « Bricobiblio »

Création manuelle en lien avec la bibliothèque

Mercredi 15 mars de 14h à 18h, selon inscription

Bibliothèque des Avanchets
 Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets
 Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Enfants dès 7 ans – Entrée libre, places limitées, inscription recommandée



MQJR ChâBal : quelques nouveautés pour ce début d'année

L'ouverture du ChâBal Café : Les mardis de 16h à 18h, les jeudis de 16h à 19h et les vendredis de 16h à 18h. Durant la période hivernale. Ouvert à toutes et tous, de 0 à 158 ans, pour se retrouver, échanger, boire un café et plus si affinités. Les enfants doivent être accompagnés de leurs proches.

Repas Pré-ados du mercredi : Dès le mois de mars les repas Pré-ados du mercredi midi pour les jeunes de 10 à 13 ans (snacks vendus sur place ou possibilité de réchauffer un plat).

Deux nouvelles mascottes : Ronron et Molly, les châtons du Jardin Robinson sont à présent libres de pouvoir explorer le quartier et recevoir votre affection !

A noter dans vos agendas !

Sortie Tout Public / Famille (sur inscription)	11 février (horaire à venir)
Vacances Enfants et Ados de février, accueil libre, repas et sortie sur inscription	du 20 au 26 février
Fermeture de la MQJR ChâBal	27 février au 4 mars
Fête du Bonhomme Hiver, embrasement musical et festif	21 mars
Inscriptions vacances de Pâques	dès le 7 mars
Soirée Enfants (dès 8 ans, sur inscription)	14 mars 18h30
Soirée Ados Filles	30 mars à 19h

Accueil Libre Enfants

Mardi	16h - 18h
Mercredi	9h - 18h
Jeudi	16h - 18h
Vendredi	16h - 18h

Accueil Libre Ados

Mercredi	14h - 18h
Jeudi	18h - 19h
Vendredi	18h - 22h
Samedi	14h - 18h

ChâBal Café

Mardi	16h - 18h
Jeudi	16h - 19h
Vendredi	16h - 18h
Samedi	14h - 18h

Tout au long de l'année, de nombreuses activités créatives, sociales, éducatives, culturelles et citoyennes animent et font vivre de manière participative cet espace. Retrouvez toute notre actualité en détail sur www.mqjrchabal.com ou en scannant le QR code !

Info : MQJR ChâBal, avenue de Crozet 39, 1219 Châtelaine – Tél. 022 797 00 67 – mqjr.chabal@fase.ch



Atelier de l'Accueil Adultes-Enfants

Venez nombreuses et nombreux explorer un nouveau monde lors de notre atelier : « Papier en folie » !

Samedi 25 mars 2023 entre 9h30 et 12h

Avenue des Libellules 12bis, 1219 Châtelaine - Bus 9, 51 arrêt « Usine à Gaz »

L'Accueil Adultes-Enfants est un espace de jeux et de rencontres, ouvert aux enfants accompagnés d'un adulte. Il n'est pas nécessaire de réserver sa place. Cagnotte participative à l'entrée.

Info : Service de l'enfance (SEN), tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch



Association Taï-Chi Crozet-Balexert

Le Taï-Chi est l'abréviation de Taï-Chi-Chuan, un art martial traditionnel chinois qui privilégie les mouvements amples et les cercles verticaux. Ses postures facilitent l'ancrage.



Nos cours se donnent en groupe, sur une base hebdomadaire. Un cours dure une heure et se déroule en trois phases. Il commence par des exercices d'échauffement et d'assouplissement. L'enseignante intègre des éléments de Qi Gong pour rééquilibrer la posture corporelle et canaliser l'énergie. Le reste de la séance consiste à apprendre les mouvements du Taï-Chi, à les mémoriser et à les réaliser lentement, par enchaînements de postures. Les maîtres mots pour les participants sont patience et bienveillance envers son corps.

En prévention, les transferts de poids d'une jambe à l'autre dans différentes directions, renforcent la musculature et permettent, lors d'éventuels déséquilibres, de réagir de façon adéquate et ainsi de garder une bonne confiance en soi.

Toute personne est la bienvenue, cette activité ne nécessite aucun prérequis et convient à tous les âges, même si notre groupe est constitué

essentiellement de sympathiques et alertes personnes à la retraite.

Trois cours, sans niveau à la salle de rythmique de l'école de Balexert, av. du Pailly 15

**Lundi de 17h à 18h15 et
de 18h15 à 19h30
Mercredi de 13h45 à 15h**
(hors vacances scolaires)

Cotisation annuelle: CHF 35.–

Prix pour 10 cours: CHF 110.–, le premier cours d'essai est gratuit.

Info

Myriam Aubert, tél. 079 412 72 63
damy.aubert@bluewin.ch

Seniors et nouvelles technologies

Seniors hyperconnectés, semi-connectés, déconnectés, anti-connexion ? Parlons-en !



© iStock-Cecilie-Arcurs

Internet est partout: pour faire les paiements ou les achats, pour voyager et se déplacer, pour communiquer avec les proches. Les démarches en ligne et les nouvelles technologies font partie de la vie quotidienne. Certains aiment et trouvent que cela facilite les choses, d'autres n'aiment pas ou n'y ont tout simplement pas accès. Et cela touche en particulier les seniors.

Le service de la cohésion sociale organise une conférence gratuite sur inscription:

mercredi 8 mars 2023 à 14h30

à la Ferme du Lignon

Route du Bois-des-Frères 51B, 1219 Le Lignon
TPG «Lignon Cité» Bus 7, 9, 28, 51

Inscription au 022 306 06 70 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h ou par e-mail à seniors@vernier.ch avant le 1^{er} mars 2023.



Une navette gratuite fera le tour des quartiers afin de conduire les personnes qui le souhaitent à la conférence.

Au programme:

- Présentation de l'étude Digital seniors par Alain Huber, Pro Senectute Suisse
- Présentation des permanences informatiques à Vernier et inscription à des ateliers informatiques (nouveauté)
- Conférence sur les QR factures et QR code par Pierrette Frily, Formatrice UCG
- Des stands d'information vous permettront de découvrir des offres de cours informatiques à Genève.

Un goûter offert par la Ville de Vernier suivra cette conférence.

L'étude Digital seniors

Êtes-vous plutôt Gaspard Geek, senior hyper-connecté qui passe plusieurs heures par jour devant son écran, ou Régine Refus, qui préfère s'en tenir éloignée ? L'étude «Digital Seniors 2020» a été réalisée par le Centre de gérontologie de l'Université de Zurich sur mandat de Pro Senectute Suisse. Cette étude a interrogé 1149 personnes âgées de 65 ans et plus dans toute la Suisse sur leur utilisation des technologies numériques de la communication.

L'enquête a également porté sur l'utilisation des médias au quotidien et sur l'attitude à l'égard des services numériques. Elle montre qu'en dix ans, le nombre d'internautes de plus de 65 ans a presque doublé. Mais la fracture numérique reste toutefois bien présente pour une partie des seniors. Pro Senectute Suisse présentera les résultats de cette étude et répondra à vos questions.

La QR facture

Depuis le 1^{er} octobre 2022, les bulletins de versement orange et rouge ont été remplacés par les QR-factures. Les codes QR sont également présents sur des affiches, des menus dans certains restaurants, des communications diverses, etc. Comment ça marche ? Comment payer une QR facture ? Comment lire un code QR ?

Cette conférence vous permettra de répondre à toutes ces questions.

Ateliers numériques à Vernier

Lors de cet événement, les participants auront l'occasion de s'inscrire à des ateliers numériques qui seront mis en place dans différents quartiers de Vernier. Ces ateliers traiteront de différentes thématiques, par exemple: comment communiquer avec ses proches malgré la distance (WhatsApp), utiliser l'informatique pour chercher une adresse ou une information (YouTube, Google Maps, etc.) ou envoyer des messages, des images, des fichiers par e-mail.

Info

Service de la cohésion sociale (SCS)

Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

«Café-Croissants» aux Avanchets

«Faisons ensemble le bilan des activités pour seniors en 2022 et imaginons la suite...»

Café et croissant offerts ! Vous êtes cordialement invités avec vos connaissances et amis.

Jeudi 9 mars 2023 de 9h30 à 11h

Maison de Quartier des Avanchets, Rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets

Info : Service de la cohésion sociale (SCS) – Tél. 022 306 06 70 – seniors@vernier.ch

Organisé avec la précieuse collaboration des habitants bénévoles membres du groupe de préparation, soutenus par la Maison de Quartier des Avanchets et le CAD (Activités seniors – Hospice général).

Repas pour les aînés par BénéVernier

Vous êtes retraité, vous vivez seul sur la commune de Vernier ? Nous vous invitons à partager un repas convivial, le jeudi, au rythme d'une à deux fois par mois.

Le prix est de CHF 13.– à régler sur place. Il comprend une entrée, un plat principal, un dessert ainsi que les boissons.

Inscriptions et/ou annulations, par téléphone au 022 306 06 70.

Dernier délai pour les inscriptions : le vendredi midi précédent le repas

Prochains repas les jeudis

2 et 16 mars, 6 et 27 avril, 11 et 25 mai 2023

Maison de Quartier de Vernier-Village, ch. de Mouille-Galand 21, 1214 Vernier

Maison de Quartier des Avanchets, rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets



BénéVernier
Le plaisir de partager



Spectacles Vernier Culture

Vernier Culture présente chaque année un programme artistique riche et varié à la Salle du Lignon. Découvrez les prochains spectacles !



© Jean-Claude Carbone

Danse

DELEUZE / HENDRIX

Angelin Preljocaj

Dimanche 26 février, 17h

Durée: 1h10

Entre une star de la french theory et une de la guitare électrique, le mix peut paraître étonnant. C'est pourtant à une rencontre de ce type que nous convie Angelin Preljocaj avec *Deleuze/Hendrix*. Cette chorégraphie pour huit danseurs du Ballet Preljocaj est un voyage philosophique dans la culture pop.

Plein : 30.- Réduit : 20.- Spécial : 17.- Enfant : 10.-



© Sylvain Chablot

Théâtre radiophonique • Dès 6 ans

À L'ENVERS, À L'ENDROIT

La Bocca Della Luna / Muriel Imbach

Samedi 4 mars, 16h • Dimanche 5 mars, 11h & 16h

Durée: 40 minutes

« Maman, est-ce que ça existe les chevalières ? » Et si on explorait et renversait les rôles attribués aux genres ? Voilà ce que propose Muriel Imbach dans *À l'Envers, À l'Endroit*: jouer avec l'univers des contes pour questionner les représentations et les stéréotypes de genres. Une performance jouée par deux interprètes rivalisant de virtuosité pour raconter, chanter, explorer les histoires et leur dénouement.

Plein : 20.- Réduit : 15.- Spécial : 12.- Enfant : 10.-



© Julie Cherki

Danse • Dès 10 ans

DANS L'ENGRENAGE

Cie Dyptik

Vendredi 10 mars, 20h

Durée: 50 minutes

La compagnie Dyptik s'interroge sur la révolte, sur les révoltes, qui marquent notre époque de façon vive et parfois violente. Puisant leur énergie aux sources du hip-hop, mêlée aux inspirations des danses et rythmes du monde arabe, l'engagement physique et émotionnel des interprètes aboutit à une danse à la fois intense, puissante et poétique pour aller à l'extrême d'un mouvement libérateur. Jusqu'à la transe. En collaboration avec le Festival Groove'N'Move.

Plein : 20.- Réduit : 15.- Spécial : 12.- Enfant : 10.-



© Guillaume Perret



© Fabrice Pouplier



© Régis Golay – Federal Studio

Théâtre • Musique • Dès 12 ans

MON PÈRE EST UNE CHANSON DE VARIÉTÉ

L'outil de la ressemblance

Jeudi 16 mars, 20h

Durée: 1h30

Depuis tout petit, Robert aurait voulu être un spécialiste en chansons de variété. Parce qu'il y a une chanson pour tout, pour tous. Parce que, comme ce spectacle, sans y toucher, l'air de rien, la variété raconte nos vies. Sous l'œil complice d'un DJ fan de Claude François, Robert raconte la légende de sa naissance. Légende, car comme dans une telenovela, au fil de sa vie, ses origines ont été réécrites.

Plein : 30.- Réduit : 20.- Spécial : 17.- Enfant : 10.-

Musique

EMOTIONAL LANDSCAPES

Le SonArt

Mardi 21 mars, 20h

Durée: 1h15

Une chanteuse soprano et sept musiciens talentueux, aux instruments anciens puissants et méconnus s'emparent des musiques de la célèbre chanteuse islandaise Björk pour les frotter à la musique baroque. Un projet qui transcende les époques et séduira autant les fans de Björk que les amateurs de musiques anciennes ou de grands concerts.

Plein : 30.- Réduit : 20.- Spécial : 17.- Enfant : 10.-

Danse

TARAB REDUX

Laurence Yadi & Nicolas Cantillon / Compagnie 7273

Samedi 1^{er} avril, 20h

Durée: 55 minutes

Pour les 10 ans de Tarab, pièce signature qui n'a cessé de tourner depuis sa création, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon invitent une nouvelle génération de danseurs à partager le plateau avec eux. C'est Tarab Redux, une version augmentée pour dix-sept danseurs. Hypnotique et furieusement collective, Tarab Redux célèbre la joie de danser ensemble. Une débauche de corps se mêlant à l'unisson dans un mouvement continu et ornemental. Une lévitation gestuelle époustouflante.

Plein : 30.- Réduit : 20.- Spécial : 17.- Enfant : 10.-

Infos

Sauf mention contraire tous les spectacles ont lieu à :

Salle du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon – TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses une heure avant le spectacle, accès à la salle 10 min avant la représentation.



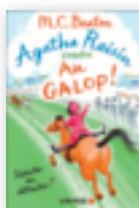
Achats de billets : www.vernier.ch/billetterie, stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Commerce 9), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles). Cartes « 5 spectacles » habitants Vernier 50.-, hors Vernier 75.-.

Renseignements : service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch – www.facebook.com/VilledeVernier

Le « cosy mystery » sévit dans vos bibliothèques

Kesako ? Le *cosy mystery* est un sous-genre du roman policier.

Il n'est ni un thriller ni un roman noir, pas de description sanglante dans le *cosy mystery* ; on pourrait également l'appeler polar « soft » ou polar « cosy ». L'enquête y est menée par un simple amateur (le plus souvent amatrice) qui se retrouve malgré elle/lui témoin d'un meurtre et décide de résoudre l'affaire avant la police. La plus célèbre de ces enquêtrices est actuellement Agatha Raisin, dont vous pourrez emprunter des titres aussi bien en français qu'en anglais. Parmi ceux-ci, sa 31^e enquête :



Au galop !, de M.C. Beaton (GB)

Lorsqu'elle apprend le mariage de son ex Sir Charles Fraith avec une mystérieuse cavalière, le sang d'Agatha Raisin ne fait qu'un tour. Pour en savoir plus sur sa rivale, une idée folle lui vient : se glisser parmi les invités de la cérémonie, au risque de semer la zizanie... Pari réussi : la jeune mariée et Agatha se crêpent le chignon en public. Un coup d'éclat qui la désigne comme la principale suspecte lorsqu'on découvre le cadavre de la mariée dans les écuries du manoir. Pour prouver son innocence, Agatha se lance dans une course contre la montre.



Les enquêtes d'Hannah Swensen, t. 6 : Meurtres et biscuits au sucre, de Joanne Fluke (USA)

C'est le repas de Noël à la salle des fêtes de Lake Eden : l'occasion pour les habitants de partager leurs meilleures recettes de l'année dans une ambiance chaleureuse. Mais celle-ci devient vite glaciaire lorsqu'une des convives est assassinée avec le couteau à gâteau. Pire encore, du fait d'une redoutable tempête de neige, plus personne ne peut quitter les lieux. Coincée avec toute sa joyeuse petite famille, Hannah Swensen, la Miss Marple du Minnesota, va tenter de débusquer le coupable.



Bigoudis et petites enquêtes, t. 1 : Panique à Wahlbourg, de Naëlle Charles (F)

Léopoldine Courtecuisse est coiffeuse dans le bourg alsacien de Wahlbourg. Entre teintures, shampoings et coupes de cheveux, cette trentenaire peine à gérer ses deux adolescents, depuis que leur père l'a quittée pour sa jeune sœur. Mais elle reste résolument optimiste grâce à ses séries policières préférées qui n'ont pas plus de mystère pour elle que les petits secrets des clientes de son salon. Un soir, elle découvre le corps sans vie d'une caissière sur le parking de l'hypermarché. Alors que toute la population est sous le choc, Léopoldine, qui a toujours rêvé d'être flic, en est désormais certaine : elle va pouvoir montrer à tous quelle incroyable enquêtrice elle est. Et ce n'est certainement pas cet arrogant lieutenant Delval qui l'en empêchera !



Les Enquêtes de Miss Merkel, t. 1 : Meurtre d'un baron allemand, de David Safier (D)

Dans ce roman totalement inventé, Angela Merkel vient de prendre sa retraite. Elle passe ses journées à faire des balades dans la nature et à faire de la pâtisserie... Tout cela est d'un ennui absolument mortel ! Jusqu'au jour où son voisin, le baron Von Baugenwitz est retrouvé mort empoisonné et étouffé, vêtu d'une armure de chevalier, enfermé dans un donjon de son château. Enfin un problème à résoudre pour Angela ! Avec l'aide de son mari, de Poutine son chien et surtout de Mike, son jeune et séduisant garde du corps, elle se lance tête baissée dans l'enquête...

Enquêtes, énigmes et mystères pour faire frissonner les plus jeunes !



Aggie Morton, reine du mystère vol. 1, de Marthe Jocelyn

Angleterre, 1902. Aggie Morton s'ennuie dans la petite ville où elle habite. Alors qu'elle vient de participer à un spectacle caritatif avec des camarades, elle retrouve le cadavre d'une femme au pied du piano ! Les premiers soupçons se portent sur Marianne, la professeure de danse, mais la jeune détective, intriguée par cette mort suspecte, et son nouvel ami Hector Perot, vont mener l'enquête.

Très sympathique intrigue policière, rondement menée par une petite Agatha Christie en herbe, aussi intrépide qu'attachante !

Dès 10 ans



Creuse-toi les méninges : pour démêler 50 mystérieuses énigmes, de Victor Escandell

Livre-jeu amusant et ludique pour devenir un vrai détective et se creuser les méninges !

50 énigmes sont présentées, à résoudre seul ou en équipe, telles qu'une enquête pour élucider le vol d'un tableau célèbre, résoudre un mystérieux cambriolage ou encore déjouer le stratagème ingénieux d'un pharaon. Il faut user de son sens de l'observation, de ses capacités de déduction et de logique, en s'aidant des indices glissés dans les illustrations et dans les textes. Les énigmes sont classées par niveau de difficulté !

Dès 8 ans



Le petit chat de l'opéra : mon premier escape game, de Nathalie Dargent

Deux élèves de l'école de danse ont disparu juste avant le début d'une représentation. Tutu, le petit chat de l'Opéra, décide de mener l'enquête. Le lecteur doit l'aider à résoudre des énigmes, en déjouant les pièges des coulisses du Palais Garnier, pour délivrer les deux petits danseurs avant le début du spectacle !

Conçu pour les jeunes enfants, afin qu'ils exercent leurs compétences en lecture et en écriture, ce chouette ouvrage reprend tous les codes de l'escape game, pour faire comme les grands !

Dès 6 ans



Le grand livre des mystères, de Sophie Blitman

Cet ouvrage joliment illustré et au texte clair et concis, présente cent histoires et légendes, aussi mystérieuses que passionnantes, sur chaque double page. Les mystères qui se cachent derrière les pyramides, la civilisation inca ou les Mayas, la malédiction de Toutankhamon, la pierre philosophale, le Loch Ness ou encore le yéti.

Dès 7 ans



Les facétieuses, de Clémentine Beauvais

Clémentine Beauvais, autrice jeunesse à succès et narratrice, se lance dans une enquête historique des plus inattendues pour tenter de répondre à cette question : qui était la marraine la Bonne Fée du petit prince Louis XVII, mort dans des circonstances tragiques lors de la Révolution française ?

Ce roman de fantasy est très original et bien mené, et la critique sociale qui en résulte, incisive et intelligente. L'écriture de l'autrice est à nouveau espiègle et pétillante à souhait, avec des images qui sonnent juste, pleines d'humour et d'inventivité. Une petite merveille et un immense coup de cœur !

Dès 14 ans

Et d'autres séries à découvrir dans notre catalogue en ligne : biblio.vernier.ch
Inscription et prêts gratuits !

Livres à goûter

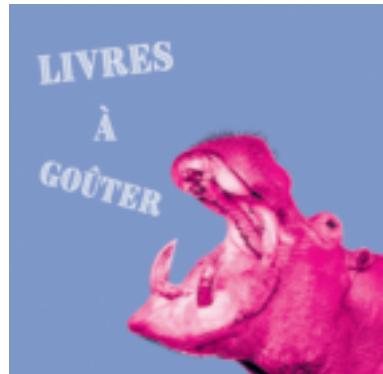
Partagez vos expériences de lecture autour d'un café. Convivialité et découvertes seront au rendez-vous.

Jeudi 16 février à 15h

Bibliothèque de Châtelaine, Av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine

Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Adultes, dès 16 ans



Soirée cinéma, film surprise !

Projection et analyse du film par Abderrahmane Bekiekh, Cinecursus.

Jeudi 23 mars à 19h

Bibliothèque de Vernier-Village, Rue du Village 57, 1214 Vernier

Tél. 022 306 07 98 – bibver@vernier.ch

Adultes – Entrée libre, nombre de places limité, sur inscription



Exposition à la Maison Chauvet-Lullin

«The Nortik Matterhorn 78 Last Meters Collection» par Robert Nortik

Robert Nortik a le plaisir de vous présenter son exposition d'art contemporain mixte. Son travail est le résultat de plusieurs années de recherche visant à éléver l'esprit de l'observateur en 78 tableaux qui présentent des facettes subtiles et emblématiques du Cervin. Comme autant d'hallucinations qui nous permettent d'atteindre le sommet.

Vernissage : vendredi 17 mars de 18h à 22h

Exposition : samedi 18 et dimanche 19 mars de 18h à 22h



Info : Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 – 1214 Vernier • TPG arrêt Vernier-Village
Service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

Fêtes de promotions et du 1^{er} Août : appel à participation

Pour ces deux événements, plus de 80 collaborateurs de l'administration sont impliqués dans la préparation et la mise en place. Cependant, ces deux rendez-vous ne sauraient exister sans l'implication constante des associations communales. La Ville de Vernier tient à les remercier pour leur engagement sans faille. Si vous êtes une association communale et que vous souhaitez participer à ces fêtes, que ce soit en tenant un stand de nourriture, la buvette centrale ou en proposant une animation, contactez sans attendre le SCC.

Info : Service culture et communication (SCC) – Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch

Assemblée annuelle des Contrats de Quartier de Vernier

L'événement aura lieu le mercredi 29 mars à 18h30 à la salle des fêtes Avanchet-Salève. Il est ouvert à toutes et tous.



Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée annuelle des Contrats de Quartier de la Ville de Vernier qui aura lieu le 29 mars 2023 à la salle des fêtes Avanchet-Salève.

Budgets participatifs, les Contrats de Quartier permettent aux habitant-e-s et usager-ère-s de la commune de proposer et réaliser des projets d'utilité collective. Ce moment convivial sera aussi l'occasion d'accueillir le sixième et dernier Contrat de Quartier de la commune, qui a été créé en novembre dernier à l'Étang.

Au programme de cet événement:

- Présentation des projets réalisés en 2022
- Appel à projets 2023
- Mot des autorités communales

Venez nombreuses et nombreux découvrir les projets qui animent votre quartier, rencontrer

vos voisines et voisins et partager vos idées pour renforcer la convivialité et le vivre-ensemble dans vos lieux de vie!

L'assemblée est ouverte à toutes et tous.

Info

Mercredi 29 mars 2023 à 18h30

Salle des fêtes Avanchet-Salève
Rue François-Durafour 17
1220 Les Avanchets
Tram TPG n° 14, 18 – arrêt Balexert

Service de la cohésion sociale (SCS)
Tél. 022 306 06 70
participation@vernier.ch
www.vernier.ch/cq

À la belle Escalade... à l'école de l'Étang



Le lundi 12 décembre 2022, le corps enseignant de l'école de l'Étang, le comité des fêtes du quartier de l'Étang, le Café des Possibles et l'association des parents d'élèves (APE) ont co-organisé la fête de l'Escalade pour les enfants du quartier.

La fête a débuté à la sortie de l'école, vers 16h, dans l'espace socioculturel, par un goûter composé de sirop genevois, de fruits et de cookies maison.



© Dean Rowden

Une centaine d'enfants, accompagnés d'une quinzaine de bénévoles et de parents ont décoré des lanternes avec des autocollants, des brillants et des plumes. Ils ont également créé et customisé des chapeaux. Leurs déguisements ont été sublimés grâce à deux maquilleuses talentueuses.

A 18h, les enfants furent fin prêts pour le cortège. À la lueur des torches et accompagnés de la fanfare des Canards des Crochettes, les élèves ont entonné les chants de l'Escalade en défilant dans le quartier. Ils ont ensuite pu se réchauffer en mangeant la soupe préparée par leurs enseignants. Ils ont également pu profiter

des pop-corn, des barbes à papa et des boissons proposées par l'APE.

La présence des élèves, des parents, ainsi que des habitants du quartier; l'excellente coordination et l'entente entre les différents organisateurs, l'équipe enseignante de l'école de l'Étang, le Café des Possibles, le comité des fêtes du quartier et l'APE, le soutien financier et logistique du Contrat de Quartier des Avanchets, ainsi que de la Ville de Vernier ont contribué à la réussite de ce projet.

Nous tenons à remercier toutes les parties prenantes et nous vous donnons rendez-vous lors de notre prochain événement qui est en cours d'élaboration. Nous sommes certains qu'il sera tout aussi convivial et chaleureux que celui-ci.

Association de parents d'élèves
de l'école de l'Étang

Info

Association des parents d'élèves de l'école de l'Étang
info@ape-etang.ch

Contrat de Quartier Étang
etang@cqvernier.ch
www.vernier.ch/cq

Cours de Country Line dance aux Avanchets

Cette danse développe la mobilité, le rythme, la mémoire et la confiance en soi. La «Line dance» allie la grâce et l'effort, faisant travailler simultanément le corps et l'esprit. Cette discipline, peut se pratiquer à tout âge et on n'a pas besoin de partenaire, ni d'expérience préalable.

Les mardis de 15h05 à 16h15 jusqu'à fin juin 2023 (hors vacances scolaires)

Centre de Quartier des Avanchets situé dans le Centre Commercial
Rue du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

Entrée libre – cours pour adultes

Info : Antoinette Cavalieri – cavalieri_antoinette@bluewin.ch – Tél. 022 796 30 48



© lerarelART

Exposition « Portraits de femmes » au Coin des artistes du Lignon

Nous vous invitons à venir découvrir les œuvres de Maria Livia São Marcos, mosaïste :

Vernissage mercredi 15 février à 17h

Exposition du jeudi 16 au samedi 18 février de 17h à 19h

Local du Contrat de Quartier, Place du Lignon 32, sous l'église catholique de l'Epiphanie et face au terrain multisport.

Entrée libre

Info : Denise Rauss, tél. 076 756 55 12 – denise.r-c@bluewin.ch



Les repas des « Joyeux Dimanches »

Au Centre de Quartier du Lignon, Place du Lignon 32

Dimanche 12 février 2023 à 12h15

(ouverture des portes à 11h30)

Au menu : salade mêlée, carne de porco a Alentejana, bicos de pardal
Une participation de CHF 12.– minimum par personne est demandée,
un verre de vin et café sont compris.

Inscription jusqu'au vendredi précédent le repas par téléphone à Walter Hatt, tél. 022 796 62 79,
Cécile Emery, tél. 079 813 60 49 ou Gian-Carlo Turrini , tél. 022 796 28 53.

Prochain repas le dimanche 19 mars 2023



JOYEUX
Dimanches

Une nouvelle comédie proposée par le Théâtre de Vernier

Le Théâtre de Vernier mijote un vaudeville. Une comédie légère, divertissante, fertile en intrigues et rebondissements. Un des plus grands succès de Georges Feydeau: *Chat en poche*.



Pacarel a fait fortune dans le sucre et, comme cela ne lui suffit pas, il veut faire représenter un opéra composé par sa propre fille sur le thème de Faust. Pour cela, il imagine de faire signer un contrat à un célèbre ténor de l'Opéra de Bordeaux que l'Opéra de Paris voudrait engager. Le premier quiproquo se produit par l'arrivée d'un jeune Bordelais, le fils de son ami Dufausset venu faire ses études de droit à Paris. Pacarel, le prenant pour le ténor attendu, fait signer un contrat à Dufausset qui s'éprend de Marthe Pacarel en la prenant pour l'épouse du Dr Landernau. Un rendez-vous

galant manqué, une méprise relative à la situation de castrat de la chapelle Sixtine de Dufausset nous conduisent finalement à la révélation de l'amour de Dufausset pour Julie.»

Représentée pour la première fois le 19 septembre 1888, la réputation de la pièce a grandi. Montée très souvent, elle a même fait l'objet de diffusion filmée sur TF1 en octobre 1975. A son tour en 2023, le Théâtre de Vernier vous promet un spectacle inoubliable mis en scène par Brigitte Raul.

Info

Représentations du 9 au 26 mars 2023

Théâtre de Vernier
Aula de l'école des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier

Les jeudis à 19h
Les vendredis et samedis à 20h
Les dimanches à 17h

La buvette vous accueillera avec plaisir une heure avant le spectacle.

Réservation dès le 10 février par téléphone au 078 711 90 09 ou sur place

Les billets seront à retirer à la caisse une heure avant le spectacle.

Permanence informatique de Châtelaine-Balexert et environs

Besoin d'un coup de pouce pour utiliser votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone portable ?

Rejoignez-nous même si vous appréhendez à utiliser les nouveaux outils de communication. Nous sommes là pour vous trouver une solution afin de vous rendre plus autonomes. Également point de rencontre pour passer un moment de détente. Venez nombreux, nous vous offrons café, thé, biscuits et bonne humeur.

Dates des prochaines permanences :

Les lundis 13 et 27 février, 13 et 27 mars, 3 et 24 avril, 8 et 22 mai,

5 et 19 juin, 4 et 18 septembre, 2, 16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre de 15h30 à 17h30.

Centre de Quartier de Balexert, av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine – Entrée libre

Info : tél. 079 316 83 30 – chatelaine-balexert@cvernier.ch



©Greg Clément

Atelier de danse libre par l'Association ChezNous c'est ChezToi

Depuis la nuit des temps l'humain danse, nul besoin d'être professionnel, ni de créer une chorégraphie. Nous vous proposons un éveil du corps, quelques suggestions ludiques et surtout un voyage sur un thème avec différents rythmes. Par le biais d'une guidance simple, Alexandra Dechezelle, praticienne en danse mouvement thérapie, encourage chaque participant à vivre ses propres gestes, tantôt fluides et légers tantôt saccadés et dynamiques. La règle du jeu : zéro jugements, pas de comparaison, pas de pression. Le but est de se faire plaisir, d'être ensemble, de jouer et d'habiter son corps.

Offrez-vous un espace de détente, de bien-être et de convivialité deux jeudis par mois!

Prévoir une tenue confortable et un peu d'eau, le prix de l'atelier est de CHF 25.–.

Prochaine dates 2 et 16 février / 2, 16 et 30 mars à 18h30

Ferme Golay, av. Edmond-Vaucher 5, 1219 Châtelaine

Info et réservation: www.alexandradechezelle.com



Concert par l'Ensemble Vocal Cantoria

L'Ensemble Vocal Cantoria dirigé par Emmanuel Junod donnera un concert au Lignon :

Samedi 11 mars 2023 à 20h en l'église catholique de l'Épiphanie

Au programme, deux œuvres baroques du XVIII^e siècle, dit baroque tardif: *Miserere* de Johann Adolf Hasse et *Miserere* de Johann Christoph Friedrich Bach avec orchestre, solistes et chœur

Entrée libre avec chapeau à la sortie

Info : cantoriageneve.ch

Course de l'Escalade – Edition 44

Vous étiez 1488 Verniolanes et Verniolans à prendre part aux différentes modalités de la 44^e Course de l'Escalade, les 3 et 4 décembre derniers.

Des poussins à l'Escaladélite, en passant par la Marmite ou le Walking, d'excellents résultats des habitants de Vernier ont été enregistrés sur la ligne d'arrivée du

chemin pavé des Bastions, dans un événement qui a une fois de plus battu tous les records de participation.

Vous démontrez d'année en année que les habitants de notre commune sont des fans de sport, chaque fois plus nombreux sur les starting-blocks d'événements sportifs.

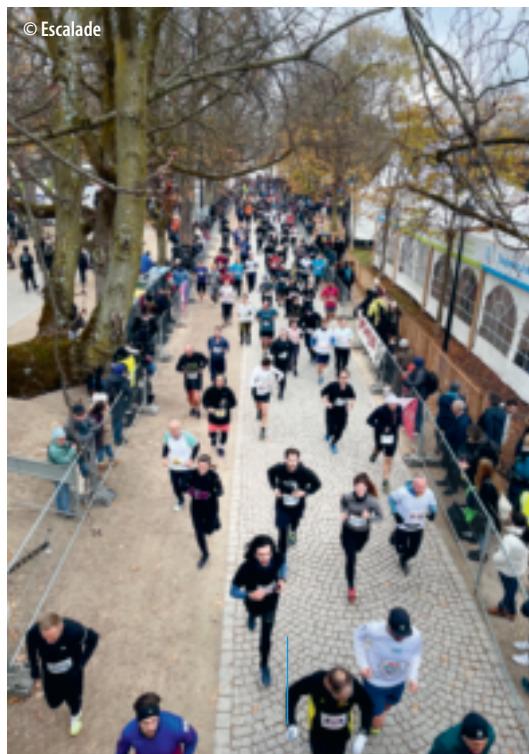
Nous vous encourageons à prendre également part aux différentes manifestations sportives confirmées que le Service des sports de la Ville de Vernier organise cette année :

Samedi 25 mars
Natathon, Piscine du Lignon

Vendredi 28 avril
Wake Up and Run, Mairie de Vernier

Dimanche 27 août
Vernier SwimRun, École du Lignon

Info
Service des sports (SSP)
Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch



Natathon 2023

L'association H2O Geneva et la Ville de Vernier organiseront cette année la troisième édition du Natathon.

Cet événement se déroulera le samedi 25 mars prochain à la Piscine du Lignon. Venez nager, parrainer, encourager, lors de ce marathon de natation ouvert à toutes et tous, sans distinction de genre, d'orientation sexuelle et de niveau sportif.

Les dons récoltés soutiendront des associations caritatives et lgbtqi+.
A vos maillots !

Inscriptions sur place ou en ligne sur le site d'H2O : <https://h2o-geneve.ch/>

Kyokushin Club Samouraï Vernier

Inauguration et premiers championnats pour le nouveau club de karaté de Vernier le Kyokushin Club Samouraï Vernier (KCSV).

Le 7 octobre dernier, le KCSV a célébré dans un esprit familial et convivial, l'ouverture de son club à l'école d'Aire durant un buffet canadien.

C'est sous les couleurs de ce nouveau club et accompagné de leur sempei et président du club Sammy Roland, que l'équipe de compétiteurs débute sa saison de championnat.

Le 22 et 23 octobre, à L'Open de Touraine (France), notre vétéran Patrick Dauvillaire, qui découvre le monde de la compétition du karaté Kyokushin, mène avec bravoure ses deux combats. Il ne sera malheureusement pas sur le podium pour cette première expérience, mais avec sa détermination, nous sommes très optimistes pour la suite.

Notre président Sammy Roland se retrouve, pour son premier combat, face à un combattant de 20kg de plus que lui. Après deux combats exceptionnels, il se hisse sur la première marche du podium.

Nos deux juniors, Zéliona Cavadini, pour sa première compétition avec trois combats, monte sur la deuxième marche et Antoine Comte après également trois combats termine vainqueur pour la deuxième année consécutive.

C'est lors de la World Cup WIKB du 26 et 27 novembre que six de nos membres ont démontré leur esprit combatif, Jonathan Ryser ainsi que Sammy Roland terminent vainqueurs chacun dans leur catégorie.

Les juniors, Kahina Amalou pour sa première compétition internationale obtient une belle 2^e place tout comme Zéliona Cavadini.



Arthur et Antoine Comte, chacun dans leur catégorie termineront sur la première marche.

Nous terminons cette année de championnat, lors de l'Open de Noël, organisé par le club KKCG le 17 décembre, avec 11 podiums pour 12 combattants.

Nous sommes très fiers et heureux pour notre belle équipe. Nous nous réjouissons déjà des prochains événements à venir.

Un grand merci à notre sempei Sammy Roland et Jonathan Ryser pour leur accompagnement bienveillant pour nos enfants.

Info

Kyokushin Club Samouraï Vernier
secretariat-kcsv@outlook.com
 Ch. du Grand-Champ 11, 1219 Aire

Sammy Roland, président :

Tél. 0033 6 76 36 38 83

Dominique Cavadini, secrétaire :

Tél. 079 479 75 92

La défense des locataires

Retour sur les actions concrètes de l'association des locataires des Avanchets.

L'association des locataires des Avanchets a pour but d'assurer, par tous les moyens adéquats, la défense des locataires des Avanchets en ce qui concerne les augmentations de loyer, le cadre de vie, la tranquillité et la salubrité. Elle se positionne comme l'interlocutrice des locataires auprès des régies, des propriétaires et des autorités communales.

Depuis fin 2019, l'association joue un rôle positif par ses actions notamment: l'organisation de soirées d'information sur les droits des locataires, sur la sécurité, sur le relogement et les travaux annoncés pour les immeubles Grange-Lévrier 14 à 19. Une soirée raclette a également été proposée pour échanger et réfléchir sur la vie du quartier, et l'association a été sollicitée pour des cas de menace de résiliation du bail et d'expulsion de locataires. L'association a aussi joué un rôle d'interface entre les habitants et le Conseil administratif lors des travaux d'aménagements des routes. L'association est souvent sollicitée par des personnes sous assistance sociale de l'Hospice général, confirmant ainsi la précarité des familles concernées.

Il y a encore des défis à relever en matière d'augmentation des prix des loyers, d'aménagements – notamment des îlots de fraicheur avec jets d'eau et aires de jeux pour les enfants en bas âge – de manque d'infrastructures type « city stade » pour les jeunes, de places de stationnement, de nuisances sonores et d'installations pour canins. Toutefois les habitants des Avanchets ont réaffirmé le constat d'amélioration de leur cadre de vie. La fin des travaux d'aménagements des routes et l'installation des éco-points à chaque rue de la cité ont renforcé le sentiment de satisfaction. La diminution des déchets encombrants, l'amélioration de l'éclairage public, le cheminement piétonnier, les espaces verts bien entretenus et la replantation d'arbres sont parmi les points positifs salués par les habitants.

Je remercie le Conseil administratif de Vernier pour son soutien, l'ASLOCA pour son accompagnement, les partenaires du quartier pour leur collaboration, ainsi que les bénévoles et membres du comité pour leur engagement.

Jean-Pierre Tombola, Président
de l'association des locataires des Avanchets



© Nicolas Dupraz

Info

Les loyers et les charges augmentent. Les conditions de logement se dégradent. L'ASLOCA est là pour défendre vos droits et vous conseiller.

L'Association des locataires des Avanchets vous invite à une soirée d'information sur les droits des locataires

Samedi 4 mars 2023 à 17h

Salle des Fêtes Avanchets-Salève

Contact: Jean-Pierre Tombola
Tél. 076 360 63 49 – info@locav.ch

L'année 2022 est derrière nous avec son lot de tristesse et de réjouissances

L'AIIVV est particulièrement investie dans divers projets pour le bien des Verniolanes et Vernolians en gardant à l'esprit la défense de nos intérêts auprès de notre Commune.



Diverses séances ont eu lieu durant l'année écoulée, pas toujours visibles, avec entre autres:

- Le plan directeur communal (PDCom) où nous avons rencontré nos autorités communales.
- Divers projets de constructions dans le quartier villa du Videllet, avec une participation importante de riverains engagés et de Madame Christina Meissner.

À toutes ces personnes, un grand merci du fond du cœur pour leurs temps, travail et engagement.

Nous soutenons également d'autres associations telles que la CARPE (Coordination régionale pour un Aéroport urbain, Respectueux de la Population et de l'Environnement), l'Association de défense des propriétaires de la zone de Crotte-au-Loup, Pic-Vert Assprop (association qui représente et protège les intérêts des propriétaires individuels) ainsi que d'autres Associations ayant les mêmes buts que nous.

Certains événements festifs ont été annulés en raison des mesures Covid et de la guerre en Ukraine. Ainsi l'AIIVV a participé à l'effort collectif d'économie prôné par nos autorités fédérales.

Notre verrée de décembre fut très chaleureuse, malgré la pluie, et nous avons eu l'occasion d'échanger sur nos espoirs, vues et voeux.

Enfin nous remercions tous nos membres actuels et futurs pour leur soutien, leur confiance et leur fidélité.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le comité de l'AIIVV

Info

Association des Intérêts de Vernier-Village
p.a. M. Laurent Tschopp – Route de Peney 99e –
1214 Vernier
Cotisation annuelle : CHF 25.– personne seule /
CHF 40.– pour couple
IBAN CH23 0900 0000 1258 8196 7
CCP 12-588196-7

Publicité

Au coeur du Jardin
FATIA KERN

Diplômée
Massages et Réflexologie

Ch. du renard 74
1219 Aire
076.816.78.74
www.aucoeurdujardin.ch

Laissez votre corps rencontrer votre âme...

*Horaires flexibles 7j/7
places de parking privées
facile d'accès bus 7,9,28,51*

Satigny | Bureaux de 111 m² et de 216 m²

2 ^{ème} étage	111 m ²	CHF 1'860.00 + FA
3 ^{ème} étage	216 m ²	CHF 3'450.00 + FA



Situés dans la zone industrielle de Satigny, beaux bureaux très lumineux d'environ 111 m² au 2^{ème} étage et 216 m² au 3^{ème} étage, bénéficiant d'une terrasse.

Ils se composent d'open-spaces, espaces de stockage / local IT, kitchenette équipée et sanitaires. 8 parkings extérieurs viennent complétés ces biens, pour un loyer de CHF 150.00/mois/parking.

Loyers soumis à la TVA.

Disponibilité : De suite.

Pour les visites : 022 839 09 17



MOSER VERNET & CIE

usp^r genève

Chemin Malombré 10 – 1206 Genève | +41 22 839 09 00 – moservernet.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :
Lu-Ve: 8h-19h
Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme D. Tsoncheva

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

**Service des pompes funèbres,
cimetières et crématoire
de la Ville de Genève**

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch



**REJOIGNEZ LA VILLE DE VERNIER
SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM**



www.facebook.com/VilledeVernier
www.instagram.com/VilledeVernier

Février

Dimanche 12 février – Joyeux Dimanches au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Dimanche 12 février – Concerts au Lignon au temple du Lignon à 18h.

Mardi 14 février – BB lecteur à la bibliothèque de Vernier-Village de 9h30 à 10h30.

Mercredi 15 février – « La Soupe aux cailloux délicieux » à la Bibliothèque de Vernier-Village à 9h30.

Mercredi 15 février – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h et à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Mercredi 15 février – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Balexert à 18h.

Jeudi 16 février – « Livres à goûter » à la bibliothèque de Châtelaine à 15h.

Jeudi 16 février – Spectacle « BiblioImpro » à la Bibliothèque des Avanchets à 17h.

Dimanche 26 février – Deleuze/Hendrix à la Salle du Lignon à 17h.

Mars

Mercredi 1^{er} mars – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 2 mars – Repas pour les aînés par BénéVernier à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Samedi 4 mars – « Atelier d'écriture » à la bibliothèque de Vernier-Village de 14h à 16h.

Samedi 4 mars – Soirée d'information par l'association des locataires des Avanchets à 17h.

Samedi 4 et dimanche 5 mars – À l'Envers, À l'Endroit à la Salle du Lignon, plusieurs horaires.

Du 9 au 26 mars – Chat en poche par le Théâtre de Vernier à l'aula de l'école des Ranches, plusieurs horaires.

Lundi 6 mars – « La récré numérique » à la bibliothèque de Châtelaine à 16h15.

Mardi 7 mars – Conseil municipal à la Mairie à 20h.

Mercredi 8 mars – Goûter philo à la bibliothèque de Vernier-Village de 14h à 15h.

Mercredi 8 mars – Conférence sur les nouvelles technologies pour les seniors à la Ferme du Lignon à 14h30.

Mercredi 8 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Mercredi 8 mars – Groupe de parole pour les proches aidants au Centre de Quartier de Balexert à 18h.

Mercredi 9 mars – Café-Croissants à la Maison de Quartier des Avanchets à 9h30.

Vendredi 10 mars – Dans l'engrenage à la Salle du Lignon à 20h.

Samedi 11 mars – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 11 mars – Concert par l'Ensemble Vocal Cantoria à l'église de l'Épiphanie à 20h.

Du 15 au 18 février – Exposition au Coin des artistes au local du Contrat de Quartier, place du Lignon.

Mercredi 15 mars – Atelier « Bricobiblio » à la bibliothèque des Avanchets de 14h à 18h.

Mercredi 15 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 16 mars – Repas pour les aînés par BénéVernier à la Maison de Quartier des Avanchets et à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Jeudi 16 mars – Mon père est une chanson de variété à la Salle du Lignon à 20h.

Du 17 au 19 mars – Exposition à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 18 mars – Venez à la rencontre des pompiers de Vernier sur la place du Lignon de 9h à 12h.

Samedi 18 mars – « Atelier d'écriture » à la bibliothèque de Vernier-Village de 14h à 16h.

Mardi 21 mars – Emotional Landscapes à la Salle du Lignon à 20h.

Mercredi 22 mars – L'Heure du conte à la bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Jeudi 23 mars – Soirée cinéma à la bibliothèque de Vernier-Village de 19h.

Samedi 25 mars – Natathon à la piscine du Lignon.

Samedi 25 mars – Atelier prévention pour enfants et adultes à la Salle des fêtes d'Avanchet-Salève dès 9h30.

Samedi 25 mars – Atelier de l'Accueil Adultes-Enfants aux Libellules de 9h30 à 12h.

Lundi 27 mars – « La récré numérique » à la bibliothèque de Vernier-Village à 17h.

Services

Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch
Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h
Reçoiut sur rendez-vous.

Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 14h à 17h
Tél. 022 306 07 50 du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
sba@vernier.ch

Cohésion sociale

Chemin de l'Étang 4, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 70 - scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80 - scc@vernier.ch
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 80 - sen@vernier.ch
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Environnement urbain

Via Monnet 3, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 00 - seu@vernier.ch
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h

Espace public

Rue du Village 15, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 50 - sep@vernier.ch

Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 9h à 14h,
le mercredi jusqu'à 17h.
Prise de RDV possible, contactez-nous par téléphone.
Tél. 022 306 07 60 du lundi au vendredi : 9h à 16h
sgp@vernier.ch

Police municipale

Av. Henri-Golay 26-26bis, 1219 Châtelaine
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 8h à 16h
Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 7h à 23h -
samedi : 13h à 23h - Urgence : 117
spm@vernier.ch

Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon
Ouverture du guichet du lundi au vendredi : 8h30 à 13h
Réception téléphonique du lundi au vendredi : 8h30 à 13h
et 14h à 16h15
Tél. 022 306 07 70 - ssp@vernier.ch

SPECTACLES en famille!

www.vernier.ch/programmefamille